

STUDÉIEREN ZU BRÉISSEL

UN GUIDE POUR LES ETUDIANTS BRUXELLOIS ACTUELS ET
FUTURS



Cercle des Étudiants Luxembourgeois à Bruxelles – CELB

www.celb.lu

Le soir à Bruxelles, les étincelles

Des trams creusés à l'envers

Fait divers

Peu banal

Il y a le Jardin Botanique

Qui fait la nique

Aux garçons de St. Louis

Qui attendent sous la pluie

BRUXELLES

Les filles se voient de loin

Comme se voient les éclairs

Quand on coupe les foins

Et la place de Brouckère

Aux serpents de néon

Tournées de généreuses de Kriek Lambic

De verres de gueuze

Sortis d'alambic

De chez nous

Mentions légales :

Editeur responsable : CELB (Cercle des Etudiants Luxembourgeois à Bruxelles)

Siège social : ULB Culture, 166/02, Avenue Franklin Roosevelt, 50, 1050 Bruxelles

Concept : Jean-Marc Cloos

Réarrangé et corrigé : Véronique Sinner, Arno Munhowen, Martine Meyers, Conny Wolff, Dan Michels, Anne Tescher, Tom Cash, Christopher Marck, Saskia Weides, Jean Hensel, Georges Hames, Christine Weisgerber, Françoise Fischer, Nils Floener, Claude Schiltz, Marisa Da Silva, Max Steffen, Joe Guerking, Luc Jacobs, Casasanta Valeria, Lammar Max, Loesch Anne

Contact : www.celb.lu / comite@celb.lu

25^e édition (© Copyright CELB 2019)

Préface de la 25ème version

Cette brochure a comme but d'informer le futur étudiant luxembourgeois, qui se bat encore dans un lycée pour réussir la première ou treizième, sur ce que la capitale de l'Europe, Bruxelles, a à offrir aux étudiants des universités et hautes-écoles.

Bien sûr, ce guide se voit aussi comme une aide aux personnes qui sont déjà à Bruxelles depuis un certain temps mais qui ne connaissent pas encore tout sur la ville.

Le résultat n'est certainement pas parfait mais nous avons fait de notre mieux pour la rédaction de cette brochure.

En ce qui concerne le contenu : Cette édition est construite à ce que tu choisis d'abord une faculté qui t'intéresse et puis une école qui offre cette formation. Si tu as déjà une idée concrète de ce que tu veux étudier, alors tu trouves toutes les informations nécessaires où et comment tu peux le faire. Après, tu trouves une liste avec les adresses, numéros de téléphone, sites internet et adresses mail qui te seront très utiles.

Pour des raisons pratiques, il nous est impossible de décrire toutes les facultés en détail. Si jamais les informations que tu trouves dans ce guide ne te satisfaites pas, alors n'hésite pas à nous contacter pour demander plus de précisions. En outre, tu trouves à la fin de la brochure des tuyaux et conseils concernant la vie et le logement à Bruxelles.

Cette brochure évolue d'année en année et devient ainsi de plus en plus complet. Par ailleurs, nous te présentons également certaines organisations d'étudiants qui te pourraient être utiles.

Last but not least, le CELB se présente aussi brièvement dans cette brochure et tu trouves des informations sur les activités principales du cercle. Notre rôle n'est pas seulement d'organiser des soirées et activités folkloriques mais également de cultiver la cohésion entre les étudiants ainsi que le contact avec le monde professionnel. Dans ce cadre, nous présentons nos entreprises partenaires avec lesquelles nous sommes en contact étroit ; ce qui peut être intéressant pour trouver des stages ou emplois.

En tant que plus grand cercle d'étudiant luxembourgeois, et en même temps un des plus grands à Bruxelles, nous te proposons chaque semaine des soirées, des activités sportives et culturelles qui vous permettent de découvrir la ville de Bruxelles et de faire de nouvelles connaissances. Luxembourgeois ou belge, chez nous tout le monde est bienvenu chez nous.

Tout cela ce sont donc de bonnes raisons pour devenir membre du CELB, non ?

Si tu as encore d'autres questions alors n'hésite pas à nous contacter ou de passer à une de nos activités.

Ton comité CELB



Le comité du CELB

Max Lammar

Président
Master Business Economics
Université Libre de Bruxelles
691942726

Laure Bertemes

Vice-Présidente
Bachelier Psychologie
Université Libre de Bruxelles
621393055

Françoise Vettas

Vice-Présidente
Bachelier Sciences Economiques
Université Saint-Louis
621611513

Jeff Majerus

Trésorier
Master Economic Analysis
Université Libre de Bruxelles
671250896

Aline Vanderhaegen

Secrétaire
Bachelier Sciences Physiques
Université Libre de Bruxelles
621215194

Tom Scheidel

Sport
Bachelier Sciences Economiques
Université Libre de Bruxelles
621378717

Marion Terreri

Événements
Master Communication Corporate et Marketing
Université Libre de Bruxelles
661817400

Anne Loesch

Relations Publiques / Sponsoring
Master Management Science
Université Libre de Bruxelles
621451248

Marie Sadler

Culture
Bachelier Assistante Sociale
661735508

Louis Lermineau

Eco-responsable
International Trade
EPHEC
691549469

Tom Haas

Ski

Bachelier Sciences Politiques

Université Libre de Bruxelles

621545000

Jennifer Stammel

Présidente de Baptême

Bachelier Journalisme et Communication

IHECS

691872659

Cooptations : Christophe Kieffer, Pol Peiffer,
Charel Dahm, Romy Reding, Max Kemp, Laura
Lopes, Luc Kinsch

comite@celb.lu | www.celb.lu | Facebook group : CELB

Studéieren zu Bréissel

Les différents types d'étude

En Belgique, on peut distinguer 3 différents types d'enseignement supérieur:

L'«**Enseignement Universitaire**», étude classique à l'université (UCL, ULB), composée de 2 cycles divisés en Bachelier (BA) d'une durée de 3 ans et en Master (MA) d'une durée habituelle de 2 ans, donc un total de 5 ans.

L'«**Enseignement Supérieur de Type Long**», composé de 2 cycles BA et MA, donc aussi 5 ans. Cette étude est proposée par les hautes-écoles mais est assimilée au diplôme de l'enseignement universitaire.

L'«**Enseignement Supérieur de Type Court**», composé d'un BA de 3 ans, mais il est néanmoins possible de compléter un MA après l'obtention du diplôme.

Il faut noter que le premier type d'enseignement est en général dans une première instance une formation théorique étant comme but d'apporter des compétences nécessaires du domaine choisit à ses étudiants.

Les formations, „de type court“, ont souvent leur focus primaire plutôt sur une formation pratique. Ces études préparent la voie sur l'emploi et non sur une branche spécifique comme indiqué aux points avant. Cependant ces études proposent souvent des stages en parallèle avec la formation.

Decret Simonet

Depuis environ 10 ans ce décret complexe existe dans le système éducatif belge. Mais ce qui présente un impact très important pour les futurs étudiants Luxembourgeois, c'est l'introduction d'un contingent, qui règle les accès aux différentes études. Ce qui est le cas (entre autres) pour:

- Kinésithérapie
- Vétérinaire-Médecin
- Logopédie
- Médecin
- Médecine Dentaire

Il est important à noter que ces données sont susceptible à être changées par les autorités belges. Cependant dans la plupart des cas, 30% des places études disponibles sont prévus pour des « Etudiants non-résidents en Belgique », ces postes sont choisis par tirage au sort. Important : il faut absolument déposer sa candidature à une seule université/haute école, sinon une acceptation est impossible.

Étant un cas plus spécifique, les études en médecine, non seulement attachées aux contingents, sont aussi dès l'année scolaire 2017-2018 liées à un examen d'entrée. On vous conseille de demander l'avis d'un étudiant déjà inscrit, car la situation est susceptible à changer de l'année sur l'autre. Ce qui présente un avantage pour les étudiants qui ont réussi leur première année de Bachelier à l'Uni.lu au Luxembourg, c'est que l'uni.lu a signé un contrat avec l'ULB qui donne la possibilité à 15 étudiants de continuer leur deuxième année d'études à l'ULB sans devoir réussir l'examen d'entrée.

Decret Marcourt (Paysage)

Ce décret a été introduit en 2014-2015 et avait comme but une réorganisation complète du système scolaire et une meilleure adaptation du système scolaire à la situation réelle dans la vie professionnelle, c.à.d. adapter le système éducatif aux conditions géographiques et aux institutions disponibles. Ceci implique des nouveaux taux de réussites pour les étudiants.

10/20 = réussite d'un cours

10/20 moyenne de tous les cours = réussite année

Les mentions sont attribuées par cycle (BA et MA) et plus par année

Quand on a réussi 45 des 60 ECTS d'une année, on atteint une nouvelle année du cursus, sous condition qu'il n'existe pas de prérequis supplémentaires.

Quand on a réussi 165/180 ECTS du BA, on peut s'inscrire dans la première année MA. Or, il faut qu'on finisse les 15 ECT manquants dans cette première année.

La date limite d'inscription est identique pour les universités et hautes écoles et est fixée au 31 octobre.

<http://www.student.be/fr/student-life/le-decret-paysage-decret-marcourt>

Reconnaissance du diplôme

La plus grande partie des diplômes qu'on peut obtenir en Belgique sont reconnus au Luxembourg. Or, il existe des parcours, pour lesquels un stage/cours complémentaire est nécessaire. Ceci est (entre autres) le cas pour les études en droit, assistant social et psychomotricité. Pour éviter des surprises, il vaut mieux demander auprès du CEDIES. Attention, ceci ne garantit pas que la situation ne sera pas différente après avoir obtenu votre diplôme.

La situation est encore différente quand vous voulez devenir éducateur ou éducatrice. Il faut qu'un enseignant au Luxembourg peut donner du cours en primaire ainsi qu'en préscolaire. Il faut donc un double diplôme. Ce double diplôme n'est cependant pas proposé en Belgique. Il est possible de faire une 4ème année de passerelle dans quelques écoles (p.ex. Haute École Defré). Après 4 ans, quand vous avez fini, vous possédez un diplôme similaire qu'un diplôme luxembourgeois.

(Attention : Pas toutes les écoles belges proposent une 4ème année de passerelle)

Immatriculation

L'immatriculation est le minerval, c'est-à-dire les coûts d'inscription par année d'une école ou université. En moyenne, le montant du minerval est entre 200€ et 1000€ pour une année. Quelques exemples : ULB – 835€, ICHEC – 836 €, Defré 250€. Il est possible, si on satisfait certaines conditions, d'obtenir des « réductions de minerval ». Il est à ajouter que l'aide financière du CEDIES rembourse jusqu'à la moitié des frais d'inscriptions.

Pour s'inscrire dans une université belge ou haute école il faut en général (il se peut qu'il existe des différences) :

- Copie conforme de la carte identité
- Copie Conforme du diplôme de fin d'études secondaires ensemble avec le certificat d'équivalence du CEDIES
- Certificat de résidence délivré par la commune
- Photos d'identité
- Eventuellement un acte de naissance

L'équivalence de votre diplôme de fin d'études secondaires est un document important sans lequel votre inscription en Belgique est a priori pas possible. Jusqu'à début juin vous avez la possibilité d'envoyer les documents nécessaires par lettre recommandée au Service des Equivalences de l'Enseignement (rue Courtois, 4 – 1080-Bruxelles). La solution la plus facile cependant est certainement de prendre un rendez-vous chez le CEDIES pour les journées d'Equivalence (2^{ème} semaine en juillet). Sur place, vous recevez immédiatement les papiers nécessaires et ainsi votre équivalence le jour même. Nous recommandons de vérifier que vous avez tous les documents nécessaires et de faire

attention à ce que les copies ont été faites correctement. Il faut aussi apporter une preuve de paiement de votre virement qui doit être fait à l'avance (+/-200 €). Si vous êtes étudiant d'un pays hors EU, alors la procédure peut être plus compliquée. Dans ce cas vous devez faire une demande d'admission auprès de votre école et le minerval peut être plus élevé dans ce cas. Depuis quelques années, le CELB est aussi présent lors des deux jours avec un petit stand pour répondre à toutes les questions des futurs étudiants.

Processus de Bologne

Dans le cadre du Processus de Bologne, les universités et haute écoles belges s'engagent à offrir de formations de 3 ans (BA) respectivement 2 ans (MA). Ceci dans l'objectif d'uniformiser la durée des études.

En 2014, ce processus a été introduit dans une grande partie de l'UE comme réforme majeure de l'enseignement supérieur. L'idée était de simplifier la reconnaissance internationale des études proposées dans UE par une reconnaissance moins compliquée des diplômes. Ceci dans l'objectif de permettre à l'étudiant de faire preuve de ses compétences dans les meilleures conditions. Grâce à cette transparence des différentes formations, l'échange des étudiants et diplômés talentueux au sein de l'UE sera favorisé. Pourquoi je vous raconte ceci ? Pour la simple raison que certains termes, expressions et règles qui n'existaient pas encore avant cette réforme vont être utilisés maintenant plus fréquemment et qu'il est important pour vous de savoir que ce processus existe pour profiter de ses avantages.

ECTS – European Credit Transfer System

Il s'agit ici d'un système introduit dans le cadre du Processus de Bologne. L'idée principale est

d'accorder un certain nombre de crédit aux cours en fonction des heures de travail nécessaires pour les valider et ainsi de simplifier la comparaison et la reconnaissance des cours dans les différents pays. Dans une 1^{ère} phase, la mobilité des étudiants est améliorée, par exemple pour les échanges Erasmus. Plus tard, il est prévu d'ancrer ce concept définitivement dans toutes les institutions de l'enseignement supérieur.

En générale, ces crédits représentent alors sous forme d'un nombre les « unités » de cours et ainsi l'effort nécessaire pour valider ce cours. Vu qu'une année académique est composée d'un nombre fixe d'ECTS et que les ECTS sont bien définis, il est possible de comparer directement les études dans différents pays.

De manière générale, ces crédits se présentent sous forme de nombres, des « unités » de cours qui représentent le niveau d'effort à investir pour valider un cours. Du coup, par le fait que chaque année académique à un nombre d'ECTS fixé et que la valeur d'un ECTS est défini de manière précise, il est possible de comparer directement des études de différents pays. En principe, on compte 12 heures de cours + 12 heures de préparation à domicile pour 1 ECTS, soit 24 heures d'investissement personnel.

Ce système reste jusqu'à aujourd'hui l'élément clé qui garantit un échange facile pour les étudiants au niveau européen.

Mais comme partout, c'est l'exception qui confirme la règle. Il existe des cas où le principe des ECTS en Bachelor n'a pas permis un accès valable en Master, par exemple pour les études en diététique. C'est pourquoi nous conseillons vivement de se renseigner là-dessus avant le début des études.

Système des points

Le système des points, c'est la manière dont on sera coté lors des examens à l'université ou en

haute-école. Actuellement, c'est le système des points introduit sous le décret Marcourt qui compte de partout (ses lignes principales ont déjà été énoncées plus haut). Nous ajouterons ici quelques précisions.

Les examens ont lieu deux fois par an, en janvier et de fin mai à mi-juin. Or, si les conditions de réussite de l'année académique ne sont pas remplies, cela ne veut pas dire qu'on ne réussit pas son année. Même si les « points de balance » (comparables à la compensation) n'existe plus officiellement, la décision d'en accorder reste propre au jury. Dans le cas où le jury n'accorde pas de points de balance, les ECTS validés seront accordés, de manière à ne pas devoir les repasser l'année suivante. Cela permet de valider déjà des crédits de l'année suivante.

Mais avant de commencer l'année suivante, il faut passer une « seconde session », soit des examens de rattrapage qui se déroulent de début août à début septembre. Il faut y repasser tous les examens pour lesquels on a obtenu une note inférieure à 10/20 lors de la « première session », soit lors des périodes d'examen « ordinaires ». En première année de Bachelor, on a, en plus de cela, la chance de repasser en mai-juin les examens de janvier pour lesquels on a obtenu une note

inférieure à 10/20. A partir de la deuxième année de Bachelor, les cours de janvier seront automatiquement reportés à la seconde session.

Pour être diplômé d'un Bachelor, il faut valider 180 crédits. Pour le Master, 120 crédits.

Domaines d'études

Ci-dessous, nous allons vous présenter une grande (certes non-exhaustive) liste d'études qui sont proposées à Bruxelles. Plus loin, vous trouverez une liste avec les écoles qui offrent les études respectives. Vous allez aussi y trouver leur adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail et sites Internet. Pour des informations plus détaillées sur les écoles, les cours, les minervaux, emplois du temps ou pour des questions administratives, veuillez-vous référer au « guide de l'enseignement supérieur » qui est édité annuellement par le SIEP. Ce guide de plus de 380 pages est le plus complet de tous, mais il vous coûtera pour cela 12 €. Ce guide est disponible à l'achat au « 109-111, rue de la Poste 1030 Bruxelles » ou à commander en ligne sur leur site (<http://www.siep.be>). Une bonne alternative reste bien sûr de contacter l'école et de s'y informer directement.

Etudes aux hautes-écoles

En général, les différentes études proposées par les hautes-écoles bruxelloises peuvent être classées en 8 grandes catégories:

Enseignement AGRICOLE

Architecture des jardins et du paysage :

·HE Lucia de Brouckère – Institut Arthur Haulot

Gestion de l'environnement urbain :

·HE Lucia de Brouckère – Institut Arthur Haulot

Enseignement ARTISTIQUE

Arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication :

·Institut national supérieur des arts du spectacle et des techniques de diffusion (INSAS)

Arts décoratifs et arts plastiques :

·Académie Royale de Beaux-Arts Décoratifs
·Catégorie Artistique Bischoffsheim
·Ecole Nationale Supérieure des Arts visuels de la Cambre
·Institut St. Luc
·Institut Supérieur Libre d'Arts Plastique (Ecole de recherche graphique – ERG)
·Le 75 Bruxelles

Art de l'espace :

·Institut St. Luc Art de la photo
·Le 75 Bruxelles

Architecture :

·Institut supérieur d'Architecture de la communauté française LA CAMBRE
·Institut supérieur d'Architecture Intercommunal site Victor Horta associé à l'ULB

·Institut supérieur d'Architecture St. Luc
·Ecole de la pub et de l'architecture d'intérieur (CAD)

Enseignement de la musique et des arts de la parole :

·Conservatoire Royale de Musique de Bruxelles

Enseignement ECONOMIQUE

Assurances :

·HE Francisco Ferrer – Institut Cooremans –
Catégorie Economique de type court

Commerce extérieur :

·Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC)

Comptabilité :

·Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC)
·HE Francisco Ferrer – Institut Cooremans –
Catégorie Economique de type court
·HE Lucia de Brouckère – Institut Supérieur Pédagogique et Economique (ISPE)

Droit :

·Institut d'Enseignement Supérieur Economique ISES
·Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC)
·Institut Supérieur Economique ISEC
·HE Lucia de Brouckère – Institut Supérieur Economique – Site Ixelles (ISE)

Gestion hôtelière:

HE Lucia de Brouckère – Institut Arthur Haulot
·Brussels Business Institute of higher education –
College of Hospitality and Tourism Management

Gestion des transports et logistique d'entreprise :

·HE Francisco Ferrer – Institut Cooremans –
Catégorie Economique de type court

Informatique :

·Ecole Supérieure d'Informatique (ESI)
·Institut de Radioélectricité et de
Cinématographie (INRACI)
·HE Leonard de Vinci – Institut Paul Lambin

Ingénierat commercial (License en sciences commerciales et administratives)

·HE Francisco Ferrer – Institut Cooremans –
Catégorie Economique de type long
·Institut Catholique des Hautes Etudes
commerciales (ICHEC)
·Institut Supérieur de Commerce St. Louis (ISC)

Marketing :

·Ecole Pratique des Hautes Etudes commerciales
(EPHEC)
·Institut Supérieur Economique (ISEC)
·European Communication School (EFAP)
·HE Lucia de Brouckère – Institut Supérieur
Economique – Site Ixelles (ISE)

Relations Publiques :

·HE Lucia de Brouckère – Institut Arthur Haulot
·Institut Libre d'Enseignement Supérieur
Economique et Paramédical (ILB)
·European Communication School (EFAP)

Sciences administratives et en gestion publique :

·HE Francisco Ferrer – Institut Cooremans –
Catégorie Economique de type court

Secrétariat de direction :

·Ecole de Secrétariat de Direction (ECSEDI)
·HE Francisco Ferrer – Institut Cooremans –
Catégorie Economique de type court
·Institut d'Enseignement Supérieur Economique
ISES
·HE Lucia de Brouckère – Institut Supérieur
Pédagogique et Economique (ISPE) – Site Ferry

Tourisme :

·Institut Supérieur d'Animation des Loisirs et du
Tourisme (ISALT)
·HE Lucia de Brouckère – Institut Arthur Haulot

Enseignement d'INTERPRETATION et de TRADUCTION

Traduction et Interprétation :

·HE Francisco Ferrer – Institut Cooremans –
Catégorie Economique de type long et traducteurs
et interprètes
·HE Léonard de Vinci – Institut libre Marie Haps
·HE de Bruxelles – Institut Supérieur de
Traducteurs et Interprètes (ISTI) (fait partie
intégrante de l'ULB actuellement mais souvent
encore mentionné comme tel)

Enseignement PARAMEDICAL

Audiologie :

·HE Léonard de Vinci – Institut libre Marie Haps de
Biologie médicale
·Institut Auguste Couvreur – De Mot-Couvreur
·HE Léonard de Vinci – Institut Paul Lambin

Diététique :

·HE Lucia de Brouckère – Institut Arthur Haulot
·HE Leonard de Vinci – Institut Paul Lambin

Ergothérapie :

- HE Libre de Bruxelles Ilya Prigogine – ISCAM
- HE Paul-Henri Spaack – ISEK
- HE Léonard de Vinci – Institut d'Enseignement Supérieur Parnasse Deux Alice

Imagerie médicale :

- HE Léonard de Vinci – Institut Paul Lambin

Infirmier :

- HE Libre de Bruxelles Ilya – Ecole d'infirmières annexée à l'ULB (EI-ULB)
- HE Galilée – Institut Supérieur de Soins Infirmiers (ISSIG)
- HE Francisco Ferrer – Catégorie Paramédicale Eveline Anspach
- HE Léonard de Vinci – Institut d'enseignement Supérieur Parnasse Deux Alice
- Institut Supérieur d'Enseignement Infirmier associé à l'UCL (ISEI)

Sage-Femme :

- HE Francisco Ferrer – Catégorie paramédicale Eveline Anspanch
- HE Libre de Bruxelles Ilya Prigogine – Ecole d'infirmières annexée à l'ULB (EI-ULB)
- HE Léonard de Vinci – Institut Supérieur d'Enseignement Infirmier associé à l'UCL (ISEI)

Logopédie :

- HE Léonard de Vinci – Institut Libre Marie Haps

Podologie – Podothérapie :

- HE Libre de Bruxelles Ilya Prigogine – ISCAM
- HE Léonard de Vinci – Institut d'Enseignement Supérieur Parnasse Deux Alice

Kinésithérapie :

- HE Léonard de Vinci – Institut d'Enseignement Supérieur Parnasse Deux Alice
- HE Libre de Bruxelles Ilya Prigogine – ISCAM-ILB
- HE Paul-Henri Spaak

Enseignement PEDAGOGIQUE

Enseignement normal préscolaire :

- HE Galilée – Institut Supérieur de Pédagogie (ISPG)
- HE Francisco Ferrer – Catégorie Pédagogie Charles Buis – Emile de Mot
- HE de Bruxelles – Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique (DEFRE)

Enseignement normal primaire :

- HE Galilée – Institut Supérieur de Pédagogie (ISPG)
- HE Francisco Ferrer – Catégorie Pédagogie Charles Buis – Emile de Mot
- HE de Bruxelles – Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique (DEFRE)
- HE Léonard de Vinci – Institut d'Enseignement Supérieur Parnasse Deux Alice

Enseignement de la religion :

- Ecole Supérieure de catechèse «lumen vitae»

Educateur Spécialisé :

- HE de Bruxelles – Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique (DEFRE)
- HE Lucia de Brouckère – Institut Supérieur Pédagogique et Economique (ISPE) – Site Ferry

Enseignement SOCIAL

Assistant en psychologie :

- HE Léonard de Vinci – Institut Libre Marie Haps

Assistant social :

- HE Paul-Henri Spaak – Institut d'Enseignement Supérieur Social (IESSID)
- HE Libre de Bruxelles Ilya Prigogine – Ecole Ouvrière Supérieure (EOS)
- Institut Supérieur de Formation Sociale et de Communication (ISFSC)

Bibliothécaire, Documentaliste :

·HE Paul-Henri Spaak – Institut d’Enseignement Supérieur Social (IESSID)

Communication :

·Institut Supérieur de Formation Sociale et de Communication (ISFSC)

·Institut des Hautes Études des Communications Sociales

Communication appliquée :

·HE Galilée – Institut des Hautes Ecoles en Communications Sociales (IHECS)

·HE Léonard de Vinci – Institut d’Enseignement Supérieur Parnasse Deux Alice

Enseignement TECHNIQUE

Sciences industrielles :

·HE de Bruxelles – Ecole Supérieure d’Informatique (ESI)

·HE Léonard de Vinci – Institut Paul Lambin

·HE Galilée – Institut Supérieur Aumôniers du Travail (ISAT)

·Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC)

·HE Libre de Bruxelles Ilya Prigogine – Institut de Radioélectricité et de Cinématographie (INRACI)

·Institut Auguste Couvreur – De Mot-Couvreur

·HE Lucia de Brouckère – Institut Supérieur Industriel Meurice

Optique – Optométrie :

·Institut d’optique Raymond Thibaut

·Centre d’études supérieures d’optométrie appliquée (CESOA)

Ingénieur industriel :

·HE Léonard de Vinci – Institut Supérieur Industriel (ECAM)

·HE Paul-Henri Spaak – Institut Supérieur Industriel (ISIB)

·HE Lucia de Brouckère – Institut Supérieur Industriel Meurice

Etudes aux universités

Université Libre de Bruxelles (ULB)

Faculté de Droit :

- Droit
- Criminologie
- Notariat

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education :

- Psychologie, Psychopédagogie en Sciences de l'Education
- Logopédie

Faculté de Lettres, Traduction et Communication :

- Langues et lettres anciennes
- Langues et lettres françaises et romanes
- Langues et lettres modernes
- Traduction et Interprétation
- Information et Communication

Faculté de Philosophie et Sciences Sociales :

- Philosophie
- Sciences politiques
- Sociologie et anthropologie
- Sciences humaines et sociales
- Histoire
- Histoire de l'art et archéologie

Institut de Pharmacie :

- Pharmacie

Faculté de Médecine :

- Médecine
- Sciences Dentaires
- Sciences Biomédicales

Institut Supérieur d'éducation Physique et de Kinésithérapie :

- Education Physique
- Kinésithérapie

Ecole de Santé Publique :

- Sciences de la Santé Publique (2^e et 3^e cycle)
- Assistance morale laïque

Faculté des Sciences Appliqués :

- Ingénieur Civil
- Sécurité et Hygiène du Travail
- Démographie (3^e cycle)
- Sciences Nucléaires

Faculté des Sciences :

- Sciences Mathématiques, Physiques, Chimiques, Géologiques et Minéralogiques, Géographiques, Biologiques, Zoologiques, Botaniques, et Informatiques
- Statistiques
- Sciences Actuarielles
- Sciences Naturelles Appliquées
- Sciences Agronomiques
- Environnement
- Bioingénieur

Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Politiques :

- Sciences Politiques
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences du Travail
- Sociologie et Anthropologie

Faculté de Théologie et de Droit Canonique :

- Théologie
- Théologie et Sciences Religieuses Protestantes
- Droit Canonique
- Sciences Religieuses

·Morale Laïque

Solvay Brussels School of Economics and
Management :

·Sciences Economiques et de gestion

·Ingénieur de gestion

Faculté d'Architecture Horta La Cambre :

·Architecture

Université Catholique de Louvain à Woluwe (UCL)

Faculté de Médecine :·Médecine

·Sciences Biomédicales

·Santé Publique

·Médecine Dentaire et Stomatologie

·Pharmacie

Adresses des différentes universités

U.L.B. – Université Libre de Bruxelles

Avenue F. Roosevelt, 50
B-1050 Ixelles
Tel. 02 650 21 11
www.ulb.ac.be
inscriptions@ulb.ac.be

U.C.L à Woluwe – Université Catholique de Louvain

Centre d'Information et de Documentation
Avenue E. Mounier, 50
B-1200 Woluwe St. Lambert
Tel. 02 764 11 11
www.ucl.ac.be

Facultés Universitaires St. Louis (FUSL)

Boulevard du Jardin Botanique, 43
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 211 78 11
www.fusl.ac.be
relext@fusl.ac.be

Académie Royale des Beaux Arts Décoratifs

144, rue du Midi
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 506 10 10
www.arba-esa.be

Centre d'études des sciences optiques appliquées (CESOA)

Boulevard Léopold, 43
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 428 52 49
www.cesoa.com
cesoa.bxl@sec.cfwb.be

College of Advertising and Design (CAO)

Rue Roberts-Jones, 25
B-1180 Bruxelles
Tel. 02 640 40 32
www.cad.be
cad@cad.be

College of Hospitality and Tourism Management

Avenue M. Thiry, 77
B-1020 Bruxelles
Tel. 02 779 88 96
www.bbi-edu.eu
info@bbi-edu.eu

Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles

Rue de la Régence, 30
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 511 04 27
www.conservatoire.be
christine.paternostre@conservatoire.be

Ecole Nationale Supérieure des Arts visuels de la Cambre

Abbaye de la Cambre, 21
B-1060 Bruxelles
Tel. 02 626 17 80
www.lacambre.be
lacambre@lacambre.be

Ecole Supérieure des Arts de l'Image le 75

Avenue J.-F. Debecker, 10
B-1200 Bruxelles
Tel. 02 761 01 22
www.septantecing.be
info@le75.be

Haute Ecole de Bruxelles :

·Ecole Supérieure d'Informatique (ESI)
Rue Royale, 67
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 219 15 46
www.heb.be/esi
esi@heb.be

·Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique (DEFRE)
Avenue de Fré, 62
B-1000 Bruxelles

Tel. 02 374 00 99
www.defre.be
defre@heb.be

·Institut Supérieur des Traducteurs et Interprètes (ISTI)
Rue J. Hazard, 34
B-1180 Bruxelles
Tel. 02 340 12 80
www.heb.be/isti
renseignement@heb.be

Haute Ecole EPHEC :

·Ecole Pratique des hautes Etudes Commerciales (EPHEC)
Avenue K. Adenauer, 3
B-1200 Bruxelles
Tel. 02 772 65 75
www.ephec.be
ephec@ephec.be

·Institut Supérieur Aumôniers du Travail (ISAT)
Boulevard Labermont, 17
B-1030 Bruxelles
Tel. 02 242 37 80
www.ecoles.cfwb.be/isatschaerbeek
secretariat@isatBXL.be

Haute Ecole Francisco Ferrer de la Ville de Bruxelles

·Catégorie Artistique Bischoffsheim

Rue de la Fontaine, 4
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 279 58 10
www.brunette.brucity.be/ferrer

·Catégorie Paramédicale Eveline Anspach
Campus Hospitalier Universitaire Brugmann
Place A. van Gehuchten, 4
B-1020 Bruxelles
Tel. 02 474 56 00
www.brunette.brucity.be/ferrer

·Catégorie Pédagogique Charles Buis – Emile de Mot
Boulevard Lemonnier, 110
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 504 09 40
www.brunette.brucity.be/ferrer

·Institut Auguste Couvreur
Rue de la Fontaine, 4
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 279 57 92
www.brunette.brucity.be/ferrer

·Institut Cooremans – Catégorie Economique
Place Anneessens, 10
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 551 02 10
www.brunette.brucity.be/ferrer

·Institut Cooremans – Catégorie de Traduction et Interprétation
Place Anneessens, 10
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 551 02 20
www.brunette.brucity.be/ferrer

Haute Ecole Galilée :

·Ecole de Secrétariat de Direction (ECSEDI)
Avenue d'Auderghem, 77
B-1040 Bruxelles
Tel. 02 231 01 00
www.galilee.be/ecsedi
ecsedi@galilee.be

·Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales (IHECS)
Rue de l'Etuve, 58-60
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 512 90 93
www.ihecs.be
ihecs@galilee.be

·Institut Supérieur d'Animation des Loisirs et du
Tourisme (ISALT)
Avenue d'Auderghem
B-1040 Bruxelles
Tel. 02 231 01 00
www.galilee.be/isalt
info@einet.be

·Institut Supérieur de Pédagogie (ISPG)
Rue Vergote, 40
B-1200 Bruxelles
Tel. 02 743 27 90
www.ispg.be
ispg@galilee.be

·Institut Supérieur de Soins Infirmier Galilée
Rue du Marais, 100
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 210 20 70
www.issig.be
issig@galilee.be

Haute Ecole ICHEC-ISC St. Louis-ISFSC :

·Institut Catholique des Hautes Etudes
Commerciales (ICHEC)
Boulevard B. Whitlock
B-1150 Bruxelles
Tel. 02 739 37 11
www.ichec.be
info@ichec.be

·Institut Supérieur de Formation Sociale et de
Communication (ISFSC)
Rue de la poste, 111
B_1030 Bruxelles
Tel. 02 227 59 00
www.isfsc.be
info@isfsc.be

Haute Ecole Léonard de Vinci :

·Institut d'Enseignement Supérieur Parnasse Deux
Alice
Site UCL
Avenue Mounier, 84
B-1200 Bruxelles
Tel. 02 761 08 50
www.parnasse-deuxalice.edu
p2a@parnassedeuxalice.edu

·Institut Paul Lambin
Clos Chapelle-aux-Champs, 43
B-1200 Bruxelles
Tel. 02 764 46 46
www.ipl.be
lambin@ipl.be

·Institut Libre Marie Haps (ILMH)
Rue d'Arlon, 11
B-1050 Bruxelles
Tel. 02 511 92 92
www.ilmh@be

·Institut Supérieur d'Enseignement Infirmier
associé à l'UCL (ISEI)
Clos Chapelle aux Champs, 41
B-1200 Bruxelles
Tel. 02 764 39 60
www.isei.be
isei@isei.be

·Institut Supérieur Industriel (ECAM)
Rue du tir, 14
B-1060 Bruxelles
Tel. 02 541 48 50
www.ecam.be
secretariat@ecam.be

Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine :

·Ecole d'Infirmières annexée à l'ULB (EI-ULB)
Campus Erasme, CP 580
Route de Lennik, 808
B-1070 Bruxelles
Tel. 02 555 35 47
www.eiulb.be
ecinf@ulb.ac.be

·Institut Libre d'Enseignement Supérieur
Economique et Paramédical (ILB)
Rue d'Ecosse, 17
B-1060 Bruxelles
Tel. 02 538 58 32
www.helb-prigogine.be
secretariat@helbprigogine.be

·Institut de Radioélectricité et de
Cinématographie (INRACI)
Avenue V. Rousseau, 75
B-1190 Bruxelles
Tel. 02 340 10 18
www.inraci.be
inraci@inraci.be

·Institut Supérieur pour les Carrières Auxiliaires de
la Médecine (ISCAM)
Rue du Trône, 218
B-1050 Bruxelles
Tel. 02 649 14 47
www.helb-prigogine.be
secretariat@iscam.be

·Institut Supérieur des Sciences Humaines
Appliquées – Ecole Ouvrière Supérieure – ISSHA-
EOS
Route de Lennik, 808
B-1070 Bruxelles
Tel. 02 560 29 21
www.ecologie-urbaine.be

Haute Ecole Paul-Henri Spaak

·Institut d'Enseignement Supérieur Economique
(ISES)
Chaussée d'Alseberg, 1091
B-1180 Bruxelles
Tel. 02 376 11 10
www.spaakises.eu
flion@he-spaak.be

·Institut Supérieur d'Ergothérapie et de
Kinésithérapie
Avenue C. Schaller, 91
B-1160 Bruxelles
Tel. 02 660 20 27
www.he-spaak.be/isek
isek@he-spaak.be

·Campus Universitaire Brugmann
Place A. van Gehuchten, 4
B-1020 Bruxelles
Tel. 02 477 28 27
www.he-spaak.be/isek
sekergo@he-spaak.be

·Institut d'Enseignement Supérieur Social (IESSID)
Rue de l'Abbaye, 26
B-1050 Bruxelles
Tel. 02 649 34 43
www.he-spaak.be/iessid
iessid@he-spaak.be

Institut Supérieur Industriel de Bruxelles (ISIB)

Rue Royale, 150
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 227 35 10
www.isib.be
isib@isib.be

Institut d'Optique Raymond Tibaut

Rue Capitaine Crespel, 26
B-1050 Bruxelles
Tel. 02 650 50 52
www.horta.ulb.ac.be

**Institut National Supérieur des Arts du Spectacle
et Technique de Diffusion (INSAS)**

Rue Thérésienne, 8
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 511 92 86
www.insas.be
info@insas.be

Haute Ecole Lucia de Brouckère (COCOF) :

·Institut Arthur Haulot
Avenue E. Gryzon, bat. 4C, 1
B-1070 Bruxelles
Tel. 02 526 74 36
www.haulot.heldb.be
info@haulot.heldb.be

**·Institut Supérieur Pédagogique et Economique
(ISPE)**

Avenue E. Gryzon, bat. 7, 1
B-1070 Bruxelles
Tel. 02 526 74 36
www.heldb.be/he/ferry
instit@siteferry.heldb.be

·Institut Supérieur Economique - Site Ixelles

Rue du Président, 54
B-1050 Bruxelles
Tel. 02 515 78 03
www.held.be/he/ise
info@ise.heldb.be

·Institut Supérieur Industriel Meurice
Avenue E. Gryzon, bat. 10, 1
B-1070 Bruxelles
Tel. 02 526 73 04
www.meurice.heldb.be
info@meurice.heldb.be

**Institut Supérieur d'Architecture de la
Communauté française LA CAMBRE**

Place Flagey, 19
B-1050 Bruxelles
Tel. 02 640 96 96
www.lacambre-archi.org
isacf@lacambre-archi.be

**Institut Supérieur d'Architecture Victor Horta
associé à l'ULB**

Boulevard du Triomphe, CP 248
B-1050 Bruxelles
Tel. 02 512 76 02
www.iort.be
iort@apob.be

L'UCL (Université Catholique de Louvain) à Woluwe

L'UCL à Woluwe - St. Lambert représente la faculté de médecine de l'UCL. Ce site se trouve aux extrémités de la commune de Woluwe (B-1200). Le lieux sont facilement accessibles par Bus, Métro et Tram, jusque 00h en semaine et même plus tard les weekends. Outre, de nombreux établissement d'enseignement proposent des possibilités de logements aux étudiants, notamment l'UCL.

Historique de l'UCL extrait du Programme d'Etudes de l'UCL :

L'«Université Lovaniensis», crée en 1425 à Louvain par le Pape Martin V, supprimée lors de la Révolution Française et rétablie en en 1834 par les évêques belges au lendemain de l'indépendance nationale, est devenue au cours du XXe siècle une institution bilingue mais toujours unitaire, exerçant ses activités d'enseignement et de recherche dans deux régimes linguistiques, est dénommée en français «Université Catholique de Louvain (UCL)» et en néerlandais «Katholieke Universiteit te Leuven (KUL)».

Le 1^{er} Juillet, elle a procédé à une restructuration fondamentale, par décision de ses organes directeurs et la loi du 28 mai 1970. Deux nouvelles Universités, ayant chacune une personnalité juridique propre, ont été créées, l'une d'expression française, l'UCL et l'autre d'expression néerlandaise la KUL. La KUL a maintenu son siège à Leuven (Louvain).

L'UCL s'est installée progressivement sur le site de Louvain-la-Neuve, au territoire de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, canton de Wavre à 25 km de Bruxelles, mais aussi à Bruxelles (Woluwe-St.Lambert) en ce qui concerne la

Faculté de Médecine, l'Ecole de Pharmacie et l'Ecole de Santé Publique.

Dès sa fondation, l'ancienne Université de Louvain comportait une Faculté de Médecine au sein de son Studium Générale. Mais les temps étaient difficiles ; par décret du 4 brumaire de l'an VI (1797), la République Française décide la fermeture de l'Université de Louvain. Après une éclipse de 38 ans, elle ouvre à nouveau ses portes en 1835. A ce moment, la nouvelle Faculté de Médecine comprend que 9 professeurs et 35 étudiants, dont 7 étrangers. Le programme comporte une candidature en sciences, deux en médecine ainsi que deux doctorats.

Mais l'essor de la Faculté de Médecine à été prodigieux. Récemment elle comptait plus que 5500 étudiants, correspondant à 30% de la population universitaire. En même temps le corps professoral est passé à près de 250 professeurs, chargés de cours et maîtres de conférences. L'afflux des étudiants en médecine a ainsi dépassé les ressources d'enseignement local. Aussi depuis les années 40 du 20^e siècle, les stages font partie intégrante dans les CREMEC (Centre régional d'enseignement médical et clinique) et donc des études.

Pendant l'année académique 1974/75, un nouveau chapitre s'ouvrira dans l'histoire de la Faculté de Médecine avec le début du transfert des localités vers le nouveau site de Woluwe-St. Lambert, dit « Louvain-en-Woluwe ».

L'ULB (Université Libre de Bruxelles)

L'ULB avec son pendant flamand, la VUB, est essentiellement composé de 4 grands sites universitaires. Il s'agit ainsi des campus Solbosch et Plaine, liés entre eux par l'Avenue de l'Université et le fameux cimetière d'Ixelles, lieu de divertissement et centre de la vie estudiantine. Un peu plus loin à Anderlecht on trouve le site d'Erasmus et le 4^e Campus, le plus petit, se trouve à Gosselies. L'origine de l'ULB se trouvant clairement aux alentours du Campus Solbosch, c'est ici qu'on retrouve les plus vieux bâtiments, dont les tout premiers locaux qui ainsi marquent le début des différentes facultés.

Les origines de l'ULB

Juillet 1830, révoltes à travers toute l'Europe, le Roi Charles X démissionne et cède le pouvoir à Louis-Philippe. En Septembre 1830, les autorités bruxelloises se révoltent contre les Hollandais et jettent hors de pays les troupes néerlandaises. Déclarant son indépendance en octobre 1830, la Belgique procède à la formation d'un gouvernement sous forme de monarchie constitutionnelle et héréditaire. Le premier Roi deviendra ainsi Léopold 1^{er} de Sachsen et Cobourg.

En ces temps, la Belgique connaissait 3 Universités d'Etat, Liège, Gent et Louvain, qui connaissaient toutes les 3 de moments très difficiles en raison de la révolution de 1830, à tel point que la fermeture d'universités en était la conséquence.

A Bruxelles, que quelques facultés, créées à l'époque de Napoléon n'étaient actives. Il s'agissait de la Faculté de Droit (1806), Faculté de Lettres (1810) et de la Faculté de Médecine où les cours furent données à l'hôpital St. Pierre à l'époque. Pourtant, l'université n'était pas encore connue sous son nom actuel, ni y avait-t-il une

vraie cohésion entre ces différentes Facultés. L'UCL ouvrant ses portes sous l'initiative des évêques bruxellois et le crédo : « Nous lutterons de toutes nos forces et de toute notre âme pour faire accueillir toute doctrine émanant du St. Siège apostolique, pour faire répudier tout ce qui ne découlerait pas de cette source auguste ».

Poussé par cette initiative, 2 semaines plus tard, Théodore Verhaegen à son tour réunit ses confrères dans les locaux de la Faculté de Droit, où il a obtenu lui-même son doctorat, et proclame : « Nous souhaitons qu'une Université d'esprit libre vienne servir de contrepoids à l'Université dite catholique ». Le projet sera accepté et notre cher Théodore procède à la réalisation de son projet ambitieux. Après avoir motivé une foule de personnes ayant les mêmes idées que lui, après avoir trouvé les locaux et les investisseurs nécessaires, après avoir constitué le premier corps professoral, l'Université Libre de Bruxelles est inauguré le 20 Novembre 1834. Le premier secrétaire de l'ULB, Auguste Baron est cité : « Rendre nos citoyens et, s'il se pouvait, tous les hommes plus heureux et meilleurs, ce doit être l'objet de notre enseignement, le lien véritable de nos doctrines, l'unique but de nos travaux. »

Encore : « Nous jurons d'inspirer à nos élèves, quel que soit d'ailleurs l'objet de notre enseignement, l'amour pratique des hommes qui sont fières, sans distinction d'objet de notre enseignement, l'amour pratique des hommes qui sont frères sans distinction de caste, d'opinion, de nation; nous jurons de leur apprendre à consacrer leurs pensées, leurs travaux, leurs talents au bonheur et à l'amélioration de leurs

concitoyens et de l'humanité. Voilà notre serment et Dieu nous soit en aide !»

Néanmoins ces paroles, Théodore Verhaegen aura souvent beaucoup de mal pour assurer le bon fonctionnement de son Université. Les raisons sont aussi évidentes que tristes, le gouvernement catholique de l'époque soutient avec des moyens beaucoup plus importants l'UCL que l'ULB.

Outre ces disputes avec les autorités, persistent aussi des débats flambants avec l'église ne contribuant ainsi pas à l'amélioration de la situation générale de l'ULB. Le présumé responsable de ces malentendus avec l'église serait le professeur Tibergien de l'ULB. Partisan des thèses d'un certain Krause, il partage l'idée que l'église ne devrait pas s'exclure du « mouvement universel qui pousse les peuples vers la vérité. » Les disciples de Krause déclarent que cette église doit comprendre que l'humanité n'est pas stationnaire depuis 18 siècles et que le catholicisme agirait bien en incorporant à sa doctrine les enseignements modernes.

Mais l'ULB, survit, bien évidemment, aussi à cette dispute et fête son 50^e anniversaire en novembre 1884. Le 20 novembre plus précisément, les étudiants fêtaient ainsi en organisant un cortège et congrès, la première fête connue de nos jours sous le nom de Saint-Verhaegen, la fameuse St.-V.

25 ans plus tard, en 1909, l'ULB compte autour des 80 étudiants. Pourtant les disputes entre les autorités libres de l'ULB et le gouvernement catholique persistent. Ces désaccords profonds engendrent d'importantes injustices au niveau de la distribution des hauts postes dans le domaine des administrations d'état, diplomatie, sociétés ferroviaires ou encore l'armée. Ainsi les étudiants diplômés à l'UCL se voient souvent avantagés par rapport aux ULBistes.

Néanmoins grâce à la qualité d'enseignement remarquable, des personnages avec une renommée importante quittent l'ULB et font

évoluer la Belgique et le reste de l'Europe d'un point de vue sociétal et scientifique.

Le principe du libre examen

La méthode et le principe fondamental de l'ULB est le libre examen. Afin de mieux comprendre cette notion certainement inconnue à certains d'entre vous, voici un petit extrait de « Approche du libre examen » éditée par le Cercle du Libre Examen de l'ULB : « Le principe du libre examen est la proposition selon laquelle la pensée ne doit jamais se soumettre, à aucune contrainte, sinon aux faits.»

Adhérer au principe du libre examen, c'est donc s'engager à rejeter toute soumission et tenter de développer son sens critique, pour en user également lorsqu'il s'agit de combattre son propre conformisme. Adhérer au principe du libre examen c'est non seulement revendiquer un droit inaliénable celui de l'absolue liberté de conscience, mais c'est surtout assumer une responsabilité : celle de développer sa réflexion critique personnelle et de garantir aux autres le droit et la possibilité d'en user de même.

La méthode du libre examen est celle qui consiste à considérer une question, un problème, librement avec esprit critique. C'est-à-dire, sans être lié par un dogme, sans avoir égard à l'argument d'autorité et se dégageant de toute idée préconçue. En somme, c'est se livrer un examen libre, indépendant et autant que faire se peut objectif.

Ceci implique une neutralité impossible face à la dictature et au fascisme face aux vellétés cléricales d'ingérence des autorités religieuses dans la conduite de l'Etat et d'instauration d'une morale obligatoire et non-tolérante, face à l'apartheid, face aux internements psychiatriques pour raisons d'Etat.

Il incombe à chacun de donner à son engagement les implications pragmatiques que lui dictent sa conscience et son analyse personnelle et critique.



Bruxelles

Habiter à Bruxelles

Beaucoup d'étudiants qui sont dans leur première année d'études et qui cherchent un logement, peuvent vous parler par expérience qu'il n'est pas toujours facile de faire la différence entre des annonces sérieuses et des annonces non-sérieuses. Ainsi, c'est la raison pour laquelle nous essayons de vous donner quelques astuces pour trouver ton premier kot.

Un grand avantage est si tu connais déjà des personnes qui font leurs études à Bruxelles et qui peuvent t'aider dans ta recherche. Tu ne dois pas hésiter de demander les membres du cercle et les membres du comité de cercle pour t'aider. Par expérience, nous pouvons dire que la période entre juillet-août est la meilleure période pour la recherche d'un logement, parce que beaucoup de personnes terminent leur examen. Les personnes qui commencent leur recherche tôt, ont plus de chance de trouver les meilleurs appartements. Pourtant, on peut te rassurer que même si tu commences ta recherche plus tard, tu vas trouver un appartement. Les loyers dépendent beaucoup des quartiers et de la grandeur de l'appartement. D'autant plus, le nombre de locataires joue également un rôle important dans le loyer, à savoir que si vous êtes plusieurs locataires, vous payez moins de loyer. Pour le moment, le loyer se trouve en moyenne entre 350 et 650€, charges (gaz, eau, électricité et internet) non inclus. Pour l'électricité c'est souvent le locataire qui doit s'occuper de cette charge. Les communes dans lesquelles habitent le plus d'étudiants luxembourgeois sont Ixelles, Schaerbeek, Uccle, Etterbeek, mais aussi Auderghem et Woluwe St. Lambert.

Pour le choix de ton premier kot, il faudra faire attention de trouver un équilibre entre ton université et les lieux de sortie (La plupart des

étudiants passent leur soirée au Cimetière d'Ixelles).

Il est important de savoir que pour les appartements qui se trouvent un peu plus loin des universités principales et des quartiers de sorties d'étudiant, les loyers sont moins chers.

Lorsque vous commencez la recherche de votre kot, il y a plusieurs possibilités de recherche d'un kot.

- Bouche à oreille :

Beaucoup de personnes profitent qu'il y a beaucoup d'étudiants luxembourgeois à Bruxelles. Souvent il est facile de demander conseils auprès des amis et d'obtenir ainsi des informations sur des appartements qui se libèrent ou des chambres qui se libèrent dans des colocations. Ainsi, il est possible d'obtenir les informations avant que les personnes font une annonce sur un site internet.

- Journaux :

A Bruxelles, on publie de manière régulière des journaux dans lesquels des agences publient leurs annonces. De plus en plus, les journaux sont publiés via internet. VLAN est un des journaux le plus populaire pour la recherche d'un kot.

- Annonces internet :

www.vlan.be, www.immoweb.be

Ces 2 sites sont les sites les plus connues pour la recherche d'un logement. S'il est possible, il est conseillé de prendre directement contact avec le propriétaire, pour éviter des frais complémentaires en passant par les agences.

- Facebook :

Entretemps, il existe de nombreux groupes sur Facebook afin de publier des annonces. L'avantage constitue que ces annonces sont nombreux et facile à mettre en contact les partis concernés. Depuis quelques années, le CELB dispose du groupe "IMMO CELB", sur lequel de nombreux luxembourgeois communiquent leur vœux de louer ou libérer leur appartement. Un autre groupe populaire est le "BXL à LOUER".

- Panneaux :

La meilleur façon pour trouver un logement est de parcourir les rues pendant un weekend et de noter les numéros de téléphone des différents propriétaires, afin d'organiser un maximum de rendez-vous. Ainsi il est possible de voir déjà les annonces, respectivement les appartements. Souvent il suffit de contacter directement les propriétaires, qui sont spontanément en situation de se déplacer vite pour un rendez-vous de visite.

Quant aux contrats de bail, il faut dire que de nombreux contrats sont conclus pour une durée d'1 an ou 3 ans. Ainsi, faites gaffe si vous concluez un contrats sur 3 ans et que déménagez déjà après une année d'étude! Généralement, si on envisage de déménager, pour sortir du contrat de bail, il faut 3 loyers après une année de contrat, 2 loyers après deux années de contrat, et 1 loyer après trois années de contrat (bien-sûr seulement dans le cas où vous ne pouvez pas trouver un sous-locataire pour votre appartement). Presque toujours au début du contrat, le propriétaire demande une garantie locative qui correspond à 2 mois de loyer. De plus, on fait un état de lieu (qui est recommandé) pour éviter des problèmes en cas de déménagement futur. Pour épargner de l'argent, ne faites pas recours à un expert, mais faites l'état de lieu sur place avec votre propriétaire! Essayez d'inclure le plus de détails possibles! S'ils existent des frais quant à l'état de lieu, la moitié des frais doit être supportée par le

propriétaire. De plus, il existe de nombreux possibilités de logement sur les campus de l'ULB et d l'UCL.

Maisons de Logements à l'ULB

Solbosch :

- Maison Peers et Reclus, Avenue P.Heger, 22, B-1050 Ixelles, Tel. 2 650 21 53
- Maison Nelson Mandela, Avenue des Courses, 29, B-1000 Bruxelles, Tel. 2 650 83 51
- Maison Lucia de Brouckère, Avenue A. Depage, 31, B-1000 Bruxelles, Tel. 2 650 21 73
- Maison Conte, Avenue A. Depage, 15, B-1000 Bruxelles, Tel. 2 650 21 54

Plaine :

- Maisons Gandhi, Martin L. King et Henri Lafontaine, Avenue A. Fraiteur, 30, B-1050 Ixelles, Tel. 2 650 56 30

Erasme :

- Maisons Henri Dunant et Bertrand Russel, Route de Lennik, 800, B-1070 Bruxelles, Tel. 2 650 21 73

Hors Campus:

- Résidence ULB-Elix, Chaussée de Bondael, 94, 1050 Ixelles, Tel. 2 650 21 73

Maisons de Logements Privées aux Campus de l'ULB

Plaine :

- Agence Eckelmans – Campus Irena V, Boulevard du Triomphe, 151, B-1050 Ixelles, Tel. 646 21 83

Campus Anderlecht :

- Maison Baron Seutin, Route de Lennik, 804, B-1070 Anderlecht, Tel. 555 46 40

Pour avoir accès à un formulaire d'admission, vous devez téléphoner au Secrétariat des Maisons de Logements. (Tél: 02 6502154). Ce formulaire doit être envoyé à la Maison de Logement

responsable jusqu'au 15 juin. Vous pouvez également vous renseigner à l'Office des Logements de l'ULB pour des chambres louées à des personnes privées. (CP 185, Bâtiment S, Niveau 5, Avenue Jeanne, 44, B-1050 Bruxelles, Tel. 02 650 21 73)

Adresses utiles pour des logements intermédiaires

-CHAB, Rue Traversière, 8, B-1030 Bruxelles, Tel. 217 01 58

-SLEEPWELL, Rue du Damier, 23, B-1000 Bruxelles, Tel. 218 50 50

Adresses pour location de chambres près de l'UCL

Service des Logements (LOLW), La Mairie, Promenade de l'Alam, 31, B-1200 Bruxelles, Tel. 02 764 41 31

Le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) fournit 27 chambres pour étudiants luxembourgeois à Bruxelles. Ces chambres se situent sur le site de la Plaine (ULB) (BD du Triomphe, 151). Pour plus d'informations, tu peux t'adresser au CEDIES (Montée de la Pétrusse, 18). Il faut introduire une demande de logement avant le 1^{er} juillet. Le loyer tourne autour des 400€ hors charges.

Droit de Séjour

Une question intrigue tous les nouveaux étudiants (ainsi que ceux qui vivent à Bruxelles depuis des années) : le « Droit de séjour ».

Un Luxembourgeois (étudiant ou pas) ne doit plus s'inscrire à la commune. Mais elle doit aller chercher une Annexe 33 à la commune, elle est équivalente à un « Droit de séjour » et coûte autour des 80€. Si ceci n'est pas fait, il ne se passe éventuellement rien. Mais dans le pire des cas, de grosses amendes sont à payer. Certaines communes sont plus souples, d'autres te courent après l'argent. Cela reste donc ton choix. Si tu

t'inscris à la commune, ce sera d'office en tant que résidence secondaire, jamais primaire. Si tu es prêt à déboursier les 80€, tu resteras dans la légalité. Il faut donc comparer les 80€ avec ce qui peut t'arriver dans le pire des cas. C'est tout ce qu'il y a à dire sur ce sujet.

Les Luxembourgeois à Bruxelles sont censés s'inscrire à la commune endéans les 7 jours de leur arrivée. Désormais, il est parfois nécessaire de s'inscrire pour obtenir ou changer les abonnements de gaz, électricité, ou internet sur son compte. Le plus simple, c'est de se rendre à la commune et de s'informer sur les démarches nécessaires, celles-ci peuvent varier de commune en commune. Retiens aussi que ces taxes ne devraient pas dépasser les 100-120€. Les documents nécessaires seront souvent un certificat d'inscription de ton école, ta carte d'identité, carte de sécurité sociale et une photo d'identité. À Ixelles, ces démarches sont entreprises au Bureau des étrangers (Chaussée d'Ixelles, 124).

Ta résidence principale reste dans tous les cas au Luxembourg et tu restes à la charge de tes parents. Tes parents restent dans la même catégorie d'impôts, car le statut d'étudiant ne change pas. Ceci te donne juste un droit de séjour et pas un droit de travail.

Si ton kot est inscrit comme résidence secondaire, tu peux éventuellement obtenir certains droits, par exemple une vignette de stationnement.

Une autre taxe est la taxe régionale du ministère belge. Cette taxe de 85€ ne doit pas être payée, même si tu reçois une lettre. Il te suffit de leur répondre que tu es étudiant et ne disposes pas de revenu imposable et que tu vis à la charge de tes parents au Luxembourg. Alternativement, tu peux leur répondre que tu reçois une aide financière du CEDIES. Dans les deux cas, joins un certificat d'inscription.

Alternativement on peut toujours demander les aides financières du CEDIES. D'est d'ailleurs important d'y mettre un certificat d'inscription.

La domiciliation peut être important au cas où on rencontre un certain nombre de problèmes. Par exemple au cas d'un cambriolage, la police demande toujours si on est domicilié ou non. Si cela n'est pas le cas la police traite votre cas avec moins d'importance. Un autre avantage est qu'on peut laisser son ordures encombrante devant la porte que les autorités publiques viennent ramasser.

Mutualités

Tu restes normalement toujours inscrit à la CNS au Luxembourg. Au cas d'une visite médicale, tu es obligé de payer les frais sur place, idem pour des achats à l'apothèque. Après avoir envoyé la facture à la CNS tu seras remboursé. Il se peut que tu doives attendre plus longtemps é ton argent qu'au Luxembourg car la CNS doit vérifier si ce docteur belge existe en réalité.

Banque

C'est pas nécessaire d'avoir un compte belge mais il y a un certain nombre d'avantages. La garantie locative doit souvent venir d'une banque Belgique. Le paiement de certaines factures se fait plus vite avec un compte belge. Mais attention il est bien plus facile d'ouvrir un compte en Belgique que de le fermer.

Internet et téléphone

Il y a différents opérateurs pour le GSM et l'internet. Les offres varient souvent. Il est donc recommandé de comparer les différents opérateurs sur leur site internet. Il y a aussi des packages qui combinent téléphone, télévision et internet. Mais ne croyez pas tous qu'ils vous disent. Lé ou ils disent que c'est suffisant pour une personne, il se peut aussi que c'est largement suffisant pour 3-4 personnes, toujours en relation ce que vous faites à l'internet. Les prix peuvent

donc fortement changer en fonction de l'abonnement. Les providers classiques sont : Voo, Proximus, Mobistar, Base, Scarlet, Billi et Mobilevikings.

Transport à Bruxelles

Tram, Bus, Métro

Un abonnement pour le transport public de Bruxelles (STIB) se fait à travers des BOOTIKs ou simplement par internet. Pour ceci il faut normalement un certificat d'inscription, une photo et on recevra la carte sur place. Le prix peut diminuer si on profite de la réduction de l'Communauté Française, donc de votre université. En plus le prix peut changer si votre frères et sœurs ont déjà un abonnement. A partir de 25 ans, l'abonnement coute 500 euros. En dessus 50. Alternativement on peut toujours prendre des tickets par voyage qui coute 2,10 euros, un package de 10 voyages 14 euros. Si tu veux acheter un ticket dans le bus même. Le prix s'élève de 2,50 euros.

Après 00:00 heures il n'y a en règle plus de bus/tram/métro. Mais le weekend un transport late night est assuré mais à un plus petit réseau.

Se faire attraper au transport publique sans ticket valable coute entre 109 et 400 euros. C'est d'ailleurs une mauvais idée de communiquer une mauvaise adresse aux autorités car m'ils vont vous trouver tard ou tôt. En plus vous risquez une fraude qui augmente le prix de l'amende encore plus. Votre nom sera noté par les autorités et se faire attraper une deuxième fois peut encore augmenter le tarif de l'amende

Train

La variante la moins chère (+- 18€) est de prendre le train avec la carte campus (offre valable jusqu'à 25 ans). On reçoit ce titre de transport personnalisé avec le certificat d'inscription de

l'université à chaque gare en Belgique. Ceci est valable pour 49 jours et permet de faire 5 Aller/Retour à l'intérieur de la Belgique.

Une autre possibilité est le GO-PASS pour 52€. Ce titre de transport non personnalisé est valable pour 1 an et permet 10 trajets à l'intérieur de la Belgique. Le GO-PASS ONE coûte 6,40€ et permet un trajet. Néanmoins, les 2 sont seulement valables pour les adolescents de moins de 25 ans. Lors d'un contrôle, vous devez montrer votre d'identité.

Il est conseillé d'acheter les tickets de trains toujours en Belgique parce que là, ils sont les moins chers. Plus d'informations vous trouvez sur www.sncb.be.

Voiture

Dans la majorité des communes, il faut une vignette ou un disque pour stationner sa voiture légalement. Les infractions peuvent aller d'un protocole jusqu'à un sabot. Si vous avez réussi la 3^{ème} année à l'ULB, vous pouvez demander une carte de stationnement pour avoir accès aux trois parkings couverts des trois campus (Solbosch, Plaine et Érasme). La demande se fait auprès de la Surveillance Générale, Avenue A. Buyl, 157.

Depuis 2018, il n'est plus autorisé d'entrer à Bruxelles avec des voitures ayant une Euronorme 1 ou sont même sans Euronorme. Ce règlement va s'aggraver jusqu'en 2030. Plus d'informations, se trouvent sur le site www.lez.brussels.be.

Le folklore à Bruxelles

Cette page est entièrement dédiée à la guindaille (méthode estudiantine de fêter) à Bruxelles. Pour ceux qui souhaitent s'immerger à cent pourcent dans les traditions et le folklore de la vie étudiante à Bruxelles, il y a la possibilité de faire le baptême. Celui-ci peut être fait au CELB ainsi que chez n'importe quel autre cercle d'étudiants à Bruxelles, peu importe vos études. Il est conseillé de faire le baptême en première année, mais il peut bien sûr être fait en n'importe quelle année, si on le souhaite.

Qu'est-ce que le baptême ?

A l'origine, le baptême avait comme rôle de faciliter l'intégration des « chatons » (les nouveaux étudiants) dans la vie étudiante et de leur permettre de trouver des amis. Ceci comptait surtout pour les gens pour qui c'était la première fois qu'ils habitaient seuls, loin de leur famille et des amis du secondaire, et qui devaient s'habituer à la vie dans une ville comme Bruxelles. Cet aspect du baptême reste son atout le plus important aujourd'hui. En plus d'apprendre à connaître cette nouvelle ville et les gens qui vous entourent, vous vous trouveriez face à des épreuves pour lesquelles il va falloir surmonter ses peurs et croyances. Malgré ce que certains d'entre vous ont certainement déjà entendu, en résumé le baptême est synonyme d'une expérience amusante et enrichissante, qui demande une certaine volonté et un esprit ouvert et libre.

Les activités du baptême

Les « actis » du baptême commencent en septembre et durent jusqu'au mois de novembre. Pendant cette période auront lieu 2 activités par

semaine. Ces activités se termineront vers 23 heures, pour que tout le monde puisse assister à ses cours le lendemain. Pour ceux qui veulent, il y a toujours la possibilité d'aller à la Jefke après les actis. La Jefke est le local de fête de l'ULB, où auront lieu les légendaires TDs, qui offrent des fêtes décadentes en toute simplicité. Il suffit de prendre vos bottes, vos potes et l'envie de fêter jusqu'à 4 heures du matin, pour passer d'inoubliables soirées.

A l'accueil du baptême on vous attribuera un parrain ou une marraine, qui sera responsable pour son Bleu (nom donné aux gens qui font le baptême). Il/Elle deviendra la personne de référence si vous avez des questions. A vous de venir voir par vous-mêmes ce que le baptême vous apporte, mais surtout, ne vous laissez pas influencer par les rumeurs.

Il est important à noter que faire le baptême n'est en aucune mesure une condition pour assister aux soirées du CELB.

Saint-Verhaegen

La fête traditionnelle aussi appelée « Saint-V. » est la célébration de la fondation de l'ULB par Théodore Verhaegen. Elle a lieu le 20 novembre (jour férié pour tous les étudiants à l'ULB). Elle marque la fin du baptême, qui jusqu'en 2014 était caractérisé par un cortège géant d'étudiants qui marchent sur Bruxelles, de la Place du petit Sablon vers la bourse. C'est l'occasion à ne pas rater pour faire la fête avec n'importe qui, baptisé ou non, ULB, VUB ou toute autre école à Bruxelles ou ailleurs, de toutes les facultés. Le format a récemment dû être adapté après les attentats de Bruxelles, mais les organisateurs comptent

retourner bientôt vers le concept traditionnel bien connu et bien aimé parmi les étudiants en Belgique.

Comment faire pour participer?

La plupart de la communication se fait via Facebook, où vous verrez apparaître les événements du baptême au fur et à mesure, ainsi que toutes les informations des soirées organisées par le CELB. Pensez donc à rejoindre les groupes sur Facebook tel que « CELB » et « CELB SPORT » et n'hésitez surtout pas de contacter les membres du comité ou les parrains et marraines.

Brussels by Night

Cafés

A Bruxelles, on peut découvrir une grande variété de cafés très sympas. Voici donc une petite sélection. Vous trouvez encore plus de cafés sur pagesdor.be ou dans le guide de Bruxelles 'Petit Futé'. Une autre possibilité est de se laisser montrer les places les plus belles par des étudiants qui vivent déjà plus longtemps à Bruxelles.

- Le Gauguin (Chaussée de Boondael, 420)
- Le Montmartre (Chaussée de Boondael, 344)
- Ratabar (Chaussée de Boondael, 345)
- Tavernier (Chaussée de Boondael, 445)
- Moeder Lambic (Rue de Savoie, 68)
- Goupil le Fol (Rue de la Violette, 22)
- Station BXL (Rue du Marché aux Charbons, 27)
- Soleil (Rue du Marché aux Charbons, 86)
- Mort Subite (Rue Montagne aux Herbes Potagères, 7)
- Toone (Petite Rue des Bouchers, 21)
- Ultieme Hallucinatie (Rue Royale, 316)
- Amour Fou (Chaussée d'Ixelles, 185)
- Belga (Place Flagey)
- Chez Richard (Rue des Minimes, 2)
- DNA (Rue Plattestein, 18)
- James Joyce (Rue Archimède, 34)
- Kitty O'Sheas (Rue Stévin, 123)
- Celtica (Rue du Marché aux Poulets, 55)
- Coaster City (Rue des Dominicains, 5)
- Mappa Mundo (Rue du pont de la Carpe, 2-6)
- Barbeton (Rue Antoine Dansaert, 114)
- Delirium (Impasse de la Fidélité, 4)
- Bar des Amis (Rue Sainte-Catherine, 30)
- Mezzo (Borgwal, 18)
- Le Waff (Chaussée de Boondael, 455)

Restaurants

Les restaurants les plus typiques pour les étudiants sont bien sûr situés dans la région de l'avenue de l'Université (Bécasse, Bastoche, Picwick). Mais vous trouvez aussi beaucoup d'autres restaurants à Bruxelles qui ne sont pas trop chers. Voici notre sélection pour vous :

- Bastoche (Chaussée de Boondael, 473)
- Aqua Reel (Chaussée de Boondael, 368)
- Picwick (Avenue A. Buyl, 79)
- Shanti (Avenue A. Buyl, 68)
- Bécasse (Chaussée de Boondael, 476)
- Pizzeria Il Giglio (Rue François Dons, 5)
- Le grenier d'Elvire (Chaussée de Boondael, 339)
- Les 2 Frères (Avenue Vanderay, 2)
- L'Abatteur (Rue du Bateau, 40)
- La Manufacture (Rue Notre-Dame du Sommeil, 12)
- La Pomme de Pin (Champ du Vert Chasseur, 87)
- La Quincaillerie (Rue du Page, 45)
- Le Crabe Fantôme (Avenue du Bois de la Cambre, 17)
- Le Loup-Galant (Quai aux Barques, 4)
- Au vieux Bruxelles (Rue St.Boniface, 35)
- L'idiot du Village (Rue Notre Seigneur, 19)
- Petits Pères (Rue des Carmélites, 149)
- Tapas y mas (Chaussée de Boondael, 372)
- The Huggy's Bar (Avenue Louise, 519)
- Green Mango (Chaussée de Vleurgat, 142)
- L'Everest (Chaussée de Vleurgat, 153)

Pour la plupart des restaurants, c'est mieux de réserver une table à l'avance.

Nous pouvons proposer quelques guides pour trouver des bons restaurants : 'Bruxelles sympa et pas cher', 'Bruxelles Plat par Plat', 'Grand Guide Henry Lemaire' et le 'Petit Futé'.

Si vous êtes trop paresseux pour sortir de chez vous et pour découvrir Bruxelles, alors vous pouvez bien sûr commander votre repas via l'application 'Takeaway' ou 'Ubereats' (il y a souvent un montant minimum de commande).

Boîtes

À Bruxelles, il y a beaucoup de discothèques, que l'on ne peut pas tous nommer ici. Nous voulons quand même vous en proposer quelques boîtes à nuit visités sur une base régulière par les étudiants luxembourgeois:

- Mirano Continental (Chaussée de Louvain, 38)
- Jeux d'Hiver (Bois de la Cambre)
- Le carré (Boom, A12)
- Fuse (Rue Blaes, 208)
- You (Rue Duquesnoy, 18)
- Café d'Anvers (Antwerpen)
- La Rocca (Lier)
- Havana Club (Rue de l'Épée, 4)
- Bloody Louis (Avenue Louise, 32)
- Doudingue (Braine l'Alleud)

Cinémas

À Bruxelles se trouvent les meilleurs cinémas du monde! Et ce n'est pas exagéré, il suffit de visiter le KINEPOLIS près de l'Atomium pour vous convaincre. Des sièges très confortables et une qualité audiovisuelle de très haute qualité attendent-vous ici. Si ceci vous est trop loin, il y a toujours la possibilité d'aller dans les cinémas du Haut-de-Ville, par exemple l'UGC Toison d'Or. Un autre UGC se situe au centre sur la place de

Broucker. Régulièrement, les films sont publiés dans tous les journaux et bien sûr sur Internet. Une expérience très captivante est l'IMAX au Kinépolis où les films sont présentés sur un écran gigantesque en très haute résolution. Les tickets sont plus chers, mais ça vaut bien le coup d'y aller pour une fois. Le 1er mai se déroule traditionnellement le festival du court métrage. Pendant 2 semaines, il y a la possibilité de voir dans les cinémas et dans la tente autour de la place Fernand différentes sessions de courts métrages, principalement présenté sous un thème.

Théâtres

Les théâtres sont très nombreux à Bruxelles. Pour les personnes intéressées, il existent des journaux spéciaux, comme par exemple le Kiosque ou l'édition MAD qui se trouve tous les mercredis dans le journal Le Soir. Ceci dedans sont lister des événements culturels, films, pièces de théâtre, concerts, expositions, etc.).

Bien sûr, on peut aussi trouver sur Internet toutes ces informations.

Voici une petite sélection de salles de théâtre bien connues :

- Théâtre Royale de la Monnaie
- Théâtre National
- Théâtre Varia
- Théâtre de Bruxelles
- Théâtre de Poche
- Théâtre des Riches-Claires

Un autre très beau théâtre est le Toone. Il s'agit d'un théâtre de marionnettes qui se spécialise aux adaptations des grandes pièces classiques. De l'humour belge vous fera rire ici à tous les coups.

La Ligue d'Impro est un championnat de groupe et de personnes jouant au théâtre d'improvisation.

L'audience est également impliquée en votant sur le déroulement des pièces en direct.

Pour toutes les personnes qui sont intéressées de jouer au théâtre il existe un groupe particulier au sein de l'ULB dirigé par une actrice professionnelle. Vous trouvez les informations nécessaires au point ULB Culture.

Le Celb organise aussi des excursions culturelles intéressantes, abonnez-vous donc à la newsletter et à notre page Facebook pour rester up to date à tout moment de vos études.

Concerts

Grâce à la salle de concert Forest National, le Cirque Royal, l'Ancienne Belgique et le Sportpaleis à Anvers vous aurez certainement l'occasion de voir une grande variété de groupes locaux mais aussi de musiciens internationaux. Les préventes se font essentiellement sur les sites web dédiés. Pour les gens qui sont plutôt intéressés par la musique live dans un cadre plus petit il existe assez de cafés authentiques comme par exemple le Sud dans la rue de l'Ecuyer, le Travers dans la rue Traversière ou bien le Tavernier dans la Chaussée de Boondael. De plus chaque année en mai il y a un grand festival de Jazz qui se déroule pendant tout un weekend et le Brussels Summer Festival en août qui pourrait être une distraction positive lors d'une période de deuxième session dépressive.

Sport

En tant qu'étudiant il est généralement admis que la fête est aussi une discipline sportive. Si vous avez par contre une attitude plus traditionnelle, le Celb vous propose une carte de sport pour 5€ par an avec laquelle vous avez la possibilité de participer à la totalité du programme sportif qui

est composé entre autres par le foot, le jogging, le basket etc. Vous pouvez aussi profiter du programme sportif de l'ULB pour un prix annuel de 50€. Ce programme contient évidemment une offre plus grande mais le fait que les cours sont souvent bondés peut avoir des répercussions sur l'atmosphère générale. Vous trouvez toutes les informations nécessaires sur le groupe Sport Celb sur Facebook et le site ULB Sports.

Musées

Une bonne vue globale sur les musées les plus importants se trouve dans le Guide « Les 70 Musées de Bruxelles ». Voici un bref aperçu :

- Maison Horta (Rue Américaine, 25)
- Autoworld (Parc du Cinquantenaire)
- Centre Belge de la Bande Dessinée (Rue des Sables, 20)
- Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (Rue Vautier, 29)
- Musée d'Art Moderne (Rue de la Régence)
- Musée de la Brasserie (Grand-Place)
- Musée de la Gueuze (Rue Gheude, 56)
- Musée du Cinema (Rue Baron Horta, 9)
- Musée Instrumental du Conservatoire Royal de Musique (Rue de la Régence, 30)
- Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique (Rue de la Régence, 3)
- Planétarium (Avenue de Bouchout, 10)
- Musée des Instruments de Musique (Rue Montagne de la Cour, 2)
- Musée d'Extrême Orient (Avenue van Praet, 44)
- Musée d'Architecture le Loge (Rue de l'Ermittage Kluis, 86)
- Musée du Costume et de la dentelle (Rue de la Violette, 12)

Entre février et mars se déroule la Museum Night Fever, un événement qui vous donne accès à 30 musées de 19h à 01h pour un prix social de 12€.

Pour éviter des files trop longues la soirée même vous pouvez échanger votre voucher contre un bracelet en avance.

Bibliothèques

ULB :

- Bibliothèque des Sciences Humaines, Solbosch
- Bibliothèque du Centre interdisciplinaire d'Études des Religions et de la Laïcité, Avenue Roosevelt
- Bibliothèque de Droit, Solbosch
- Bibliothèque des Sciences et Techniques, Solbosch
- Bibliothèque d'Architecture, Place Flagey
- Bibliothèque des Sciences de la Santé, Solbosch
- Bibliothèque Pharmacie, Plaine
- Bibliothèque Principale de Médecine, Anderlecht

Uniquement avec une carte d'étudiant d'ULB en cours de validité ou avec une carte de visite on peut obtenir d'accès et emprunter des livres. Mais, avec la carte de visite ne donne pas accès aux bibliothèques pendant la période des examens.

UCL :

- Bibliothèque de la Faculté de Médecin, Avenue Hippocrate
- Bibliothèque d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme, Rue Wafelaerts

Université Saint-Louis :

- Bibliothèque générale et de philosophie et

lettres, Rue de l'Ommegang

- Bibliothèque du droit, Rue de l'Ommegang
- Bibliothèque des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Rue de l'Ommegang

Bruxelles :

- Bibliothèque des Arts et du Spectacle, Rue Flandre
- Bibliothèque Centrale, Rue Belliard
- Bibliothèque ESPO, Place Montesquieu (Louvain)
- Bibliothèque du Fonds Quételet, Rue du Progrès, 50
- Bibliothèque Principale Bruxelles 1, Rue des Riches Claires, 24
- Bibliothèque de Laecken, Boulevard E.Bockstael, 246
- Bibliothèque Publique d'Uccle « Le Phare », Chaussée de Waterloo, 935
- Bibliothèque Royale Albert 1^{er}, Boulevard de l'Empereur, 4
- British Council, Rue du Trône, 108

Médiathèques :

Dans ces établissements, on peut emprunter pour pas cher des CD, DVD, des vidéos, des jeux de vidéos, par exemple la médiathèque de la Communauté française sur le Campus Solbosch ou la médiathèque au centre près du Botanique. Pour 5€, on devient membre à vie et on peut utiliser les facilités dans tous les centres de prêts.

Associations d'étudiants nationales

ACEL (Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois)

Objectif

L'Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois (ACEL) fut fondé en 1984. Fédération des cercles étudiants luxembourgeois, politiquement et idéologiquement neutre, l'ACEL œuvre pour l'amélioration de la situation sociale et juridique de l'étudiant, ainsi que pour l'information des étudiants et futurs étudiants. Aujourd'hui l'ACEL est le porte-parole de plus que 10000 étudiants universitaires.

Les caractéristiques de l'ACEL

L'ACEL est un syndicat étudiant politiquement indépendant et idéologiquement neutre. Donc nul ne peut devenir membre du comité de l'ACEL s'il est porteur d'un mandat ou bien d'un parti politique ou bien d'une organisation engagée politiquement ou idéologiquement. Des restrictions similaires sont d'application en ce qui concerne les délégués de l'ACEL.

L'ACEL est le représentant des étudiants luxembourgeois auprès des autorités luxembourgeoises. Actuellement l'ACEL est en effet reconnu comme le principal porte-parole des étudiants du Luxembourg par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'ACEL œuvre par la défense des intérêts étudiants (les statuts de l'ACEL peuvent être consultés sur simple demande). Ces statuts font aujourd'hui la force de l'ACEL, étant la seule association étudiante luxembourgeoise

non-engagée idéologiquement et politiquement.

Membres

L'ACEL regroupe plus d'une quarantaine de cercles d'étudiants (membres actifs de l'ACEL) mais aussi des membres consultatifs tel que l'ANEIL (association nationale des étudiants ingénieurs luxembourgeois), ALEP (Association Luxembourgeoise des Etudiants en Psychologie) ou l'ALEM (Association Luxembourgeoise des Etudiants en Médecine), l'ANESEC (Association Nationale des Etudiants en Sciences Economiques et Commerciales), ANELD (Association Nationale des Etudiants Luxembourgeois en Droit), le eSIC (Cercle des étudiants luxembourgeois en Sciences de l'Information et de la Communication), le Historic.UL (Association des étudiants en Histoire du Luxembourg), LBS (Letzebuerger BTS Studenten) et le Jonk BAD (Lëtzebuerger Studenten am Bibliothéikswiesen, der Archivistik an der Dokumentatioun). Ces membres consultatifs peuvent également se réunir entre eux pour former le Conseil des Membres Consultatifs.

Comité

L'ACEL est dirigée par un comité d'une quinzaine de personnes, engagées à améliorer la situation globale des étudiants et informant les étudiants sur les diverses études et formations. Encore l'ACEL s'engage à trouver des solutions aux problèmes que les étudiants peuvent rencontrer, avant tout sur le plan social.

Activités

La présence de l'ACEL à la Foire de l'Étudiant, organisé par le Centre de Documentation et d'Information sur les Etudes Supérieures (CEDIES), et ceci toutes les années en novembre, permet d'entrer en contact avec les futurs étudiants intéressés. Pour approfondir sa mission informative, l'ACEL organise des séances d'information sur les études supérieures en Europe. Vu le succès rencontré, ces présentations se font actuellement sur un nombre important de campus scolaires au Luxembourg. Tous les ans un cercle membre organise la Réunion Européenne des Etudiants Luxembourgeois (REEL). En collaboration avec l'ACEL. Cette conférence de 4 jours, à laquelle participent régulièrement des étudiants luxembourgeois de plus de 30 universités différentes, est organisé depuis 1984 dans différentes villes européennes, La fonction principale de la REEL est de permettre aux étudiants de nouer et de renforcer des liens amicaux, et de discuter de tout thème qui préoccupe la jeunesse luxembourgeoise d'aujourd'hui. Soit de nature sociale, économique ou politique. L'ACEL organise également le plus grand bal d'étudiants au Luxembourg (Studentenbal), permettant ainsi aux étudiants et non-étudiants de se retrouver dans un cadre plus détendu et festif.

Publications

A travers ses publications, l'ACEL essaie de fournir des informations riches et pertinentes aux jeunes, qui sont confrontés au problème de devoir choisir une carrière et une université pour construire leur futur. Ainsi les élèves sauront apprécier le Guide du futur Etudiant, qui existe depuis plus que 15 ans. Mis à jour annuellement, ce guide contient d'informations sur plus que 70 universités et institutions supérieures. Cette richesse est rendue

possible par le soutien actif des différents cercles membres de l'ACEL, par leurs expériences et informations de première main. Le Guide de Futur Etudiant fournit non seulement des conseils concernant le choix de l'établissement universitaire et des études spécifiques, mais aussi concernant les inscriptions, les coûts de vie, l'aide financière, le logement, les assurances, les démarches administratives, le trajet, les personnes de contact, etc. Bref il s'agit d'une brochure indispensable, réalisée par des étudiants pour des étudiants. Dans la même ligne, l'association édite depuis quelques années le Guide du Futur Diplômé, destiné aux étudiants terminant leurs études supérieures. Ayant pour vocation de faciliter l'intégration des étudiants dans le monde du travail, ce guide est édité en collaboration avec l'AACEL (Amicale de l'ACEL) depuis cette année. Ainsi, il donne des conseils pratiques concernant la recherche de l'emploi, les procédures administratives, etc. Profitant des nouveaux outils informatiques, l'ACEL édite également une newsletter électronique régulières destinée aux cercles membres.



UNEL (Union Nationale des Etudiants du Luxembourg)

UNEL was founded in 1951 as an umbrella organisation for 2 organisations - the catholic students (ALUC) and the socialist students (ASOSS). After some disagreements, the catholic students left the structure and UNEL became an independent student union. While it claims to be progressive, it is not affiliated to any political party or trade union. Its activities are mostly in the field of educational politics, both on secondary and higher education level.

UNEL is based on voluntary and individual membership. Every member has one vote at the National Congresses (NC), which are held 2-3 times a year. The NC is the policy-making and the supreme decision-making body of the organisation. The day-today management is being dealt with by the National Bureau (NB), which has up to nine members and is elected at the Christmas NC. Furthermore, members are encouraged to organise themselves locally at their respective universities or schools. These so called sections can ask for the support of the NB in local matters. They are also encouraged to discuss national problems and to make recommendations to the NB and to the NC.

Apart from dealing with individual members' problems, UNEL is at the moment dealing in 6 priority areas:

Revising the current student financial support system and trying to get it reformed. Three main criteria should be fulfilled: It has to be sufficient to survive without any further financial support. It has to be available reasonably fast after the application has been made. It has to be more independent of the parents' income.

Establishing an independent national structure to

represent secondary school students, which is guaranteed by law.

Taking position to the development of a 'University of Luxembourg'. UNEL is basically in favour of expanding the existing institutions to a full university as long as a number of conditions are fulfilled, like for instance student participation in decision-making.

Revising the guidance and counselling system in Luxembourg.

International work: UNEL is affiliated both to ESIB - The National Unions of Students in Europe and to OBESSU (Organising Bureau of European Secondary School Student Unions). These international contacts are very helpful if UNEL members have problems in their respective countries. They are also very good for gaining experience in how education systems work in other countries and to see where there is room for improvement in Luxembourg. UNEL is currently holding the chair of the permanent Social Policy Working Group of ESIB. UNEL also organised an ESIB seminar on Student Mobility in spring 1993 and helped to organise an OBESSU seminar on Guidance and Counselling in February 1996.

If you want to become a member, please fill in the form on their website.

ALEM (Association Luxembourgeoise des Etudiants en Médecine)

L'ALEM a été fondée le 9 septembre 1966 et fut active pendant environ sept années. Le 6 avril 1990 a été élu un nouveau comité, qui a repris les idées de l'«ancienne» ALEM.

Tout étudiant luxembourgeois ou résidant au Grand-Duché de Luxembourg en train de suivre des études médicales ou en train de faire une spécialisation en médecine peut devenir membre de l'ALEM.

Le comité de l'ALEM regroupe une vingtaine d'étudiants en médecine de différentes villes universitaires

L'association a pour but de resserrer les liens et de favoriser les contacts professionnels et humains et les échanges de vues entre étudiants en médecine et en médecine dentaire et médecins-stagiaires, en vue de concentrer et étudier les problèmes professionnels, culturels et matériels les concernant, de conseiller les jeunes se destinant aux professions médicales et d'élaborer et de proposer aux autorités toutes solutions aptes à améliorer les études médicales et la situation matérielle, intellectuelle et morale des étudiants en médecine et en médecine dentaire et des médecins-stagiaires (Art. 3 des statuts).

Parmi les activités permanentes de l'ALEM :

- la défense des intérêts des étudiants en médecine auprès des autorités compétentes ;
- une participation au stand du Ministère de la Santé, lors de la Foire de l'Etudiant au Grand-Duché de Luxembourg (en novembre);
- une matinée d'information pour les étudiants en médecine en première année de la section médicale du Centre Universitaire du Luxembourg ;
- l'élaboration de listes regroupant les étudiants et les post-gradués luxembourgeois en médecine ;

-des entrevues différentes, selon l'actualité (avec l'AMMD, le Ministère de la Santé, etc) ;

-une présence, souvent active, aux divers congrès et assemblées des associations internationales d'étudiants en médecine et en médecine-dentaire citées plus haut ;

-l'organisation, dans le sein des programmes d'échanges de l'IFMSA, de stages hospitaliers à l'étranger, avec édition d'une brochure regroupant les conditions d'échange pour le Grand-Duché de Luxembourg et une liste des hôpitaux luxembourgeois participants (disponible auprès du comité);

-la parution d'une étymologie gréco-latine des termes médicaux.

Une brochure d'information est disponible lors de la Foire de l'Etudiant ou auprès du comité de l'ALEM.

Vous pouvez devenir membre en réalisant le formulaire en ligne et en payant la cotisation de 7,5€.

AL
WW
CO

ANESEC (Association Nationale des Etudiants en Sciences Economiques et Commerciales)

L'ANESEC a pour but la représentation des intérêts des étudiants en sciences économiques et commerciales. Ses activités principales sont:

La rencontre entreprises-étudiants

La journée de rencontre donne aux différentes entreprises la possibilité de prendre un premier contact avec leurs futurs cadres. D'autre côté les étudiants peuvent, dans des entretiens individuels, avoir un premier aperçu sur les conditions de travail dans les différentes firmes luxembourgeoises.

Lors de cette rencontre l'ANESEC publie un bulletin d'information avec un dossier spécial "recrutement".

Anesec Newsletter

Cette publication bimestrielle a pour but d'informer ses membres sur les activités de l'ANESEC et sur tout ce qui peut intéresser les étudiants en sciences économiques et commerciales. Tous les membres ont la possibilité de publier des articles, ce qui leur donne un moyen d'expression important.

Les Stages

L'ANESEC se propose comme intermédiaire entre les étudiants cherchant un stage et les entreprises disposées à leur offrir cette possibilité. Elle transmet les propositions de différentes entreprises aux étudiants intéressés.

Y.E.S.

Young Entrepreneurial Students, créé par l'ANESEC, est la première Junior Entreprise au Luxembourg. Cette initiative est soutenue par la chambre de commerce du Luxembourg. Y.E.S. offre une alternative intéressante au stage classique : la réalisation d'un projet concret au

Luxembourg ou à l'étranger, comme par exemple :

-des études de marchés (p. ex. le projet LEADER), des missions import/export (p. ex. commercialisation d'un produit ou d'un service à l'étranger,)

-projets spécifiques (p.ex. la réalisation de la banque de données Renta Eco, des études micro ou macroéconomiques, présentation de produits ou services à la foire.

Divers - visites d'entreprises

-Organisation de conférences et de séminaires (p. ex. sur le métier de l'économiste, sur le CV,)

-Participation à la Foire de l'Etudiant

-Voyages d'études (Londres, Florence, Amsterdam, Bruxelles, Munich,)

-Boat Party

-publication de divers documentations économiques (Les Sciences Economiques- Etudes et Carrières, Vademecum des 3es cycles)

Si vous êtes intéressés à devenir membre et/ou à participer aux activités de l' ANESEC, n'hésitez pas à contacter notre bureau situé à :



ANESEC
connecting future economists

ALEP (Association Luxembourgeoise des Etudiants en Psychologie)

La fondation de l'Association Luxembourgeoise des Etudiants en Psychologie date de Novembre 1997, l'idée flottait en l'air déjà des mois avant. D'un côté, il y avait les Fêtes de la Psychologie, organisées par la Société Luxembourgeoise de Psychologie, a.s.b.l. dont le but était aussi de permettre aux étudiants de s'informer sur les activités professionnelles au Luxembourg, d'un autre côté, s'est cristallisée l'idée d'organiser des activités d'informations auprès des élèves et étudiants juniors, enfin, à la lumière des autres associations estudiantines spécifiques à une discipline, l'idée de réunir tous les étudiants en psychologie du Luxembourg s'est réalisée. Permettre à tous les étudiants du Luxembourg qui font des études de psychologie de faire connaissance, de profiter des expériences des autres, d'échanger de bons conseils concernant études et profession et de défendre ensemble leurs intérêts, telle était la philosophie de la fondation de l'ALEP. Depuis lors l'ALEP s'est développé en association estudiantine nationale reconnue et respectée pour ses conférences, sa publication originale le "Psycho-lo : déi eenzeg Zaitung déi een Eck eweg huet", ses actions d'informations concrètes et directes auprès des élèves ainsi que pour sa structure décentralisée (représentants locaux dans plusieurs villes universitaires).

L'association a pour but de resserrer les liens et de favoriser les contacts académiques, professionnels et humains, ainsi que les échanges de vues entre étudiants en psychologie, afin de concentrer et d'étudier les problèmes académiques, professionnels, culturels et matériels les concernant, de conseiller les jeunes se destinant aux études et professions psychologiques et d'élaborer et proposer aux

autorités toutes solutions aptes à améliorer les études psychologiques et la situation matérielle, intellectuelle et morale des étudiants en psychologie.

En d'autres termes, l'ALEP se pose comme objectifs de créer un réseau d'étudiants Luxembourgeois en Psychologie afin de garantir un meilleur flux d'information entre les étudiants de la discipline, mais également entre les étudiants et les élèves du secondaire désireux d'entamer des études en la matière. L'ALEP tentera également, de manière moins officielle, d'œuvrer à l'amélioration de l'image du public sur la Psychologie et ses études.

Il est important de faire comprendre au public que la Psychologie est une science avant tout et qu'elle ne se résume donc pas à ses applications pratiques, thérapeutiques ou autres. Certes, la psychologie appliquée est un champ important, tant au niveau du nombre des pratiquants qu'au niveau de sa pertinence sociale. Par ailleurs l'ALEP s'efforce à contribuer à l'établissement de la discipline psychologique sur le territoire national du Luxembourg.

Pour devenir membre de l'ALEP il suffit de visiter la page web de l'ALEP afin de trouver tous les renseignements nécessaires sur les frais de cotisation (10€) et les numéros de comptes.

ANEIL (Association Nationale des Etudiants-Ingénieurs du Luxembourg)

L'ANEIL fut fondée le 2.1.1958 par 15 représentants de divers cercles d'étudiants. Les années sombres de l'ANEIL de 1977-1981 sont aujourd'hui oubliées et l'association est un partenaire de discussion respecté dans le monde industriel.

Le but de l'ANEIL

L'ANEIL s'est chargée de défendre les intérêts communs des étudiants ingénieurs luxembourgeois auprès des autorités officielles. Elle tâche de créer des contacts avec des entreprises pour mieux informer ses membres de la vie active d'ingénieur. En outre, l'ANEIL maintient le contact entre les étudiants ingénieurs et renseigne les lycéens intéressés au sujet de leur future profession. 4 fois par an, l'ANEIL édite le Bulli, le bulletin de l'association, et l'envoie à ses membres.

Les membres de l'ANEIL

Chaque étudiant luxembourgeois qui étudie les sciences à l'université, ou à une Ecole Polytechnique peut devenir membre de l'ANEIL. L'association regroupe des ingénieurs, des chimistes, des physiciens, des mathématiciens, etc.

Les activités de l'ANEIL

Les visites d'entreprise luxembourgeoises ou étrangères (3 par année), Arcelor, Goodyear, Dupont de Nemours, etc.

Table ronde avec le patronat organisé annuellement

4 éditions Bulli par année

Voyages à l'étranger

Edition de brochures : Wei machen ech mech selbstänneg ? Guide du futur étudiant ingénieur, Profil de l'ingénieur

Après-midis informatifs aux Lycées luxembourgeois

Stand d'Information à la Foire de l'Etudiant

L'ANEIL est subventionnée par le Ministère d'Education Nationale et par les investissements de quelques sponsors. Le prix d'une carte de membre est fixé à 8€

Adresses utiles

Le préfixe de la Belgique est le 0032. Les numéros de téléphone fixe à Bruxelles commencent tous avec un 02, les numéros mobiles avec 04. Si on fait un appel vers la Belgique, on doit faire attention de laisser à côté le 0.

Associations

- Association Luxembourgeoise de Pédagogues Curatifs, BP 3074, Luxembourg
- Fédération des Industriels Luxembourgeois, Rue Alcide de Gasperi, 7, Luxembourg
- Institut des Réviseurs d'Entreprise, Rue Alcide de Gasperi, 7, Luxembourg
- Ordre des Architectes et Ingénieurs et Conseils, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, 6, Luxembourg
- Ordre des Experts Comptables Luxembourgeois, Rue Alcide de Gasperi, 7, Luxembourg
- Ordre Luxembourgeois des Géomètres, BP 651, Luxembourg

Divers

- Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg, Avenue de Cortenberg, 75, Bruxelles
- SIEP, Rue de la Poste, 109-111, Bruxelles
- Bureau Erasmus, Rue Montoyer, 70, Bruxelles
- Centre de Documentation et de Coordination Sociales asbl, Rue de l'Association, 15, Bruxelles
- Centre de Documentation de l'Etat, Rue Chêne, 11, Bruxelles
- Centre de Documentation et d'Information sur les Etudes et Professions, CEDIEP, Avenue d'Hougoumont, 5, Uccle
- Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle, Rue Deux Eglises, 38, Bruxelles

- Centre de Documentation et d'Information des Etudes Supérieures CEDIES, Montée de la Pétrusse, 18-20, Luxembourg
- Centre National d'Information des Jeunes, Route de Thionville, 87, Howald
- Cercle du Libre Examen, Avenue P. Heger, 22, Bruxelles
- Commission Culturelle, Avenue P. Heger, 22, Bruxelles
- Commissariat Général aux Relations Internationales de la Communauté Française, Place Saintelette, 2, Bruxelles
- Commission Communautaire Française, Rue des Palais, 72, Bruxelles
- Education Permanente, Tel. 643 02 46
- Enseignement-CBRDP, Tel. 643 03 73
- Centre International de Formation en Arts du Spectacle asbl, Rue Flandre, 46, Bruxelles
- Commission for Educational Exchanges, Avenue de la Toison d'Or, 79, Bruxelles
- Direction d'Administration de la Jeunesse et de l'Education permanente, Galerie Ravenstein, 78, Bruxelles
- Geocart, Atlas de Bruxelles, Breedstraat, 94, Bruxelles
- Infor-Jeunes, Rue A. Lambiotte, 105, Bruxelles
- Ministère de l'Education Nationale, Rue d'Aldringen, 29, Luxembourg
- Ministère de l'Education Nationale, Boulevard du Jardin Botanique, 20, Belgique
- Ministère de la Communauté Française, Boulevard Leopold 2, 44, Bruxelles
- Office des Publications de l'Union Européenne, Rue Mercier, 2, Luxembourg
- Office Publications Inc., Avenue F. Roosevelt, 8, Bruxelles
- Presse et Culture, Rue Caserne, 86, Bruxelles

·Service de Guidance des Centres PMS, Boulevard de Berlaimont, 26, Bruxelles

Etudes en général

·Bourses et subventions (Presses universitaires de Louvain - U.C.L.)

·Bourses pour l'étranger (Commissariat Gén. aux Rel. Int. de la Communauté Française) -Comment choisir mes études et ma carrière (disponible au C.P.O.S.)

·Etudier et vivre à l'université (U.L.B.)

·Futur Etudiant? Ce qu'il est indispensable de savoir (disponible au C.P.O.S.)

·Le guide de l'étudiant, des métiers et et les formations (Presse et Culture)

·Les études - S'orienter et choisir (Collection «Perspectives» de la Générale de Banque)

·Préparez votre avenir Collection Ligne Défi de la BBL et du SIEP

·Que faire après les études secondaires? (U.L.B.)

·Travail étudiant - Droit scolaires Etudiants étrangers (Infor-Jeunes)

·U.L.B. en poche - Agenda étudiant (Commission Culturelle de l'U.L.B.)

Guides d'Etudes

·Guide de l'Enseignement Supérieur (SIEP, 224, avenue de la Couronne,1050 Bruxelles)

·Demain Etudiant (U.L.B.)

·Etudes en Belgique - Guide Pratique (disponible au C.P.O.S.)

·Guide des études supérieures (Editions CEDIEP)

·Guide des études universitaires et de niveau universitaire (Ed. CEDIEP)

·Guide des études universitaires et de niveau universitaire à horaire décalé (Ed. CEDIEP)

·Guide des formations en langues (Editions CEDIEP)

·Guide des formations supérieures en arts plastiques (Editions CEDIEP)

·Les études d'ingénieurs et de gradués industriels (Editions CEDIEP)

·Les "Ingénieurs" - Formation en RFA, Autriche, Belgique, France et Suisse (CEDIES)

·Programme d'Etudes -U.C.L.

·Souvent en uniforme (Editions CEDIEP)

·U.L.B. - Programme des Cours:

·Différents Dossiers-Carières sur les enseignements supérieurs disponibles au CEDIES

Loisirs

·Le Sport à Bruxelles (Commission communautaire française)

·Les 70 Musées de Bruxelles (Crédit Communal & Commission comm. française)

Bruxelles

·Bruxelles Plat par Plat (Editions)

·Bruxelles sympa et pas cher (Editions Bel-Air)

·Grand Guide Henry Lemaire

·Le Petit Futé - Guide de Bruxelles

·Bruxelles et périphérie - Geocart (ISBN 90-6736-098-8)

·Nouvel Atlas du Grand Bruxelles et Grande Banlieue (Editions De Rouck)

Chants de Guindaille

·Les Fleurs du Mâle (disponible aux P.U.B. de l'U.L.B.)

·Carpe Diem (publié en octobre 1994)

·Chansonier de ±1000 pages (publié par la "Brabantia Bruxellensis en novembre 1994)

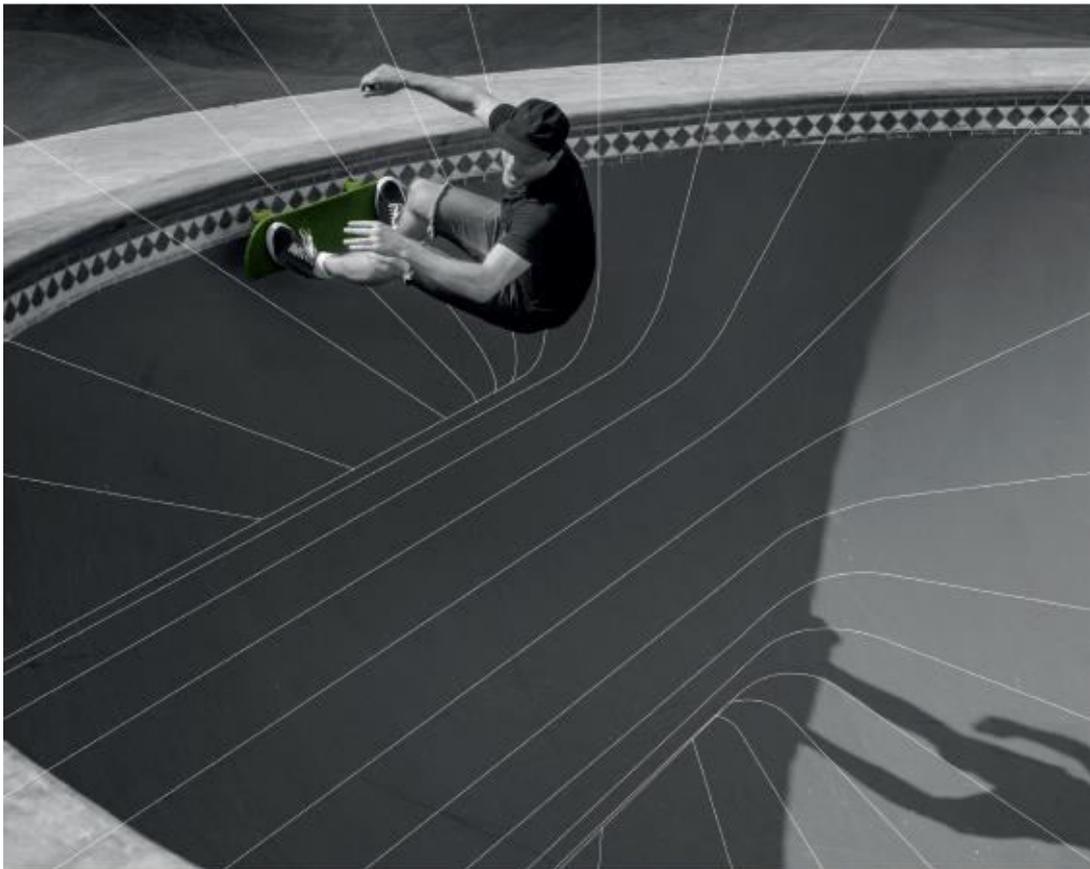
·Codex Studiosorum Bruxellensis (Polytechnische Kring - Pleinlaan 2 - 1050 Brussel)

·Le Petit Bitu (CIACO - U.C.L.)

Nos partenaires :

Arendt & Medernach

your legal and
business services firm
in Luxembourg



Bring value, get value, be valued.

arendt.com/careers



Arendt is a place where talents thrive.
At Arendt, you will work in a team with inspiring and talented colleagues in a fast-paced and international growing environment. We make sure that our people have the opportunity to grow in their career paths and that they are rewarded for their dedication.

about Arendt

We are lawyers, regulatory consultants, business advisors, corporate and funds services experts.

We bridge the gap between legal advice and its implementation.

We adopt an integrated approach to solving our clients' business issues.

We are Arendt - the leading legal and business services firm in Luxembourg.

Bring value, get value, be valued

Bring value: we believe that our people are our most valuable asset. We acknowledge the added value you bring through your unique background and history. We are committed to diversity and proud of having so many different nationalities, languages and cultures represented within our firm.

Get value: it is our mission to attract and retain the best talents. We continuously invest in our people throughout their careers by offering them the benefits of ongoing on-the-job training, internal mobility, tailor-made training sessions and personal development programmes. They have a unique exposure to international and local clients and a full range of business expertise. We empower our professionals to take ownership of their careers and become experts in their fields in a challenging multicultural environment.

Be valued: From your first steps at the law firm, you are directly integrated into a team of experienced professionals and benefit from a high level of autonomy and responsibility. Working together also means meeting with other colleagues at team and office events or training sessions. We offer our associates numerous activities throughout the year outside of the traditional professional framework (Ski Weekend, cultural activities, art exhibitions, etc.)

Arendt & Medernach SA
Registered with the Luxembourg Bar
RCS Luxembourg B 186371

arendt.com

41A avenue JF Kennedy
L-2082 Luxembourg
T +352 40 78 78 1



SPUERKEESS

Vos opérations bancaires, en toute simplicité !

Trouver un logement, payer le loyer à temps, régler les factures d'électricité, d'eau et de gaz, demander une connexion internet, commander des livres,... Vos études supérieures s'accompagnent de nombreuses démarches administratives et nécessitent une bonne gestion financière quotidienne.

Pour vous faciliter la tâche, Spuerkeess vous offre **axxess STUDY**, un package gratuit pour étudiants, qui comprend tout ce dont vous avez besoin au quotidien.

- Une carte de paiement axxess et des cartes de crédit, dont une Mastercard Gold, pour simplifier vos paiements, retirer de l'argent au Luxembourg et à l'étranger ou encore pour faire face à des dépenses imprévues.
- S-net, votre banque en ligne, qui vous évite les déplacements en agence : vous gérez votre compte ou effectuez vos paiements où vous voulez et quand vous voulez ! En cas de question ou de demande particulière, il suffit de nous envoyer un message sécurisé.

N'attendez pas pour télécharger l'application S-net Mobile gratuite!

- Vos virements « Eurotransfert » en ligne sont gratuits et vous pouvez même domicilier vos factures reçues à l'étranger à la Spuerkeess : les montants dus seront débités automatiquement de votre compte.

Cerise sur le gâteau : vous bénéficiez de conditions de faveur sur votre garantie locative, votre épargne axxess, votre prêt UNIF et d'une avance de fonds de EUR 2.500 à taux 0% dans le cadre de votre prêt CEDIES.

Renseignez-vous sur www.axxess-study.lu



Banque et Caisse d'épargne d'Etat Luxembourg, 6, rue de la Poste, L-2954 Luxembourg, P. R. C. S. Luxembourg, B3075, www.bce.lu, 011(+352)4065-1



Avec **axxess STUDY**, vous profitez de cartes de crédit, d'une carte de débit axxess valable partout en Europe, de solutions de financement pour vos études et de multiples autres avantages. Pour garder votre look et faire de votre parcours une réussite. Pour les jeunes de **18 à 30 ans** : conditions et infos sur axxess.lu

axxess STUDY
100% JEUNE. 100% VOUS.



COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

283, route d'Arlon // L-2991 Luxembourg // Tél.: (+352) 26 251-1 // recruitment@cssf.lu // <http://www.cssf.lu>

Révélez vos talents

REJOIGNEZ-NOUS



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE PLACE FINANCIÈRE DE QUALITÉ

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) conduit ses missions de surveillance prudentielle et des marchés dans le but de contribuer à la solidité et à la stabilité du secteur financier et ce, exclusivement dans l'intérêt public. Dans le cadre de ses compétences, elle veille au respect des réglementations applicables y compris celles visant à assurer la protection des consommateurs financiers et la prévention de l'utilisation du secteur financier à des fins de blanchiment ou de financement du terrorisme. La CSSF représente la supervision luxembourgeoise sur la scène internationale et européenne.

La CSSF accorde la plus haute importance à l'intégrité et à la responsabilité et met en oeuvre son engagement et sa capacité d'adaptation pour atteindre ses objectifs.

Pour relever le défi d'une surveillance efficace du secteur financier, la CSSF a besoin de collaborateurs compétents disposant de qualifications juridiques, économiques ou financières et prêts à s'engager dans des métiers variés avec des responsabilités multiples.

TRAVAILLER À LA CSSF IMPLIQUE

Veiller au respect de la réglementation par les entités du secteur financier.

Exercer la surveillance prudentielle sur les entités du secteur financier en veillant à une gestion des risques saine et prudente.

Etre à l'écoute active des acteurs financiers.

Contribuer à l'élaboration et au développement du cadre législatif, national et international.

Participer aux groupes de travail institués auprès des institutions internationales chargées de coordonner la réglementation et la surveillance du monde financier.

Coopérer avec les autorités de surveillance étrangères.

S'adapter en permanence aux évolutions des marchés financiers.

Etre l'interlocuteur concernant les questions de la protection des investisseurs et consommateurs.

Faire des analyses et des études sur le secteur financier et ses acteurs.

Exercer un travail d'intérêt public.

NOUS OFFRONS

Un travail varié au sein d'un établissement public.

Un développement de vos connaissances et compétences par une formation continue au Luxembourg et à l'étranger.

Des possibilités de mobilité interne.

Des opportunités de détachements auprès des institutions internationales et d'autres autorités de surveillance étrangères.

CONSULTEZ NOS OFFRES SUR NOTRE SITE
WWW.CSSF.LU/RECRUTEMENT

ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE À
RECRUTMENT@CSSF.LU



*Commission de Surveillance
du Secteur Financier*

LSC Engineering

JOIN OUR TEAM



L.S.C. Engineering Group S.A.
Concevoir et construire des projets durables

Regroupées au sein de L.S.C. Engineering Group S.A., les sociétés d'ingénieurs-conseils **Luxplan**, **Simon-Christiansen & Associés**, **Géococonseils**, **Zilmpla** et **BSC** associent quotidiennement leur savoir-faire afin de pouvoir répondre aux exigences du marché en matière de génie civil.

Nos domaines d'activités sont les suivants :

- Infrastructures routières et ferroviaires
- Direction des travaux,
- Construction et Statique de Bâtiments
- Ouvrages d'art,
- Urbanisme et l'aménagement du territoire
- Études de trafic et de mobilité
- Géologie et Hydrogéologie
- Études environnementales et forestières
- Topographie
- Systèmes d'Information Géographiques (SIG)
- Techniques spéciales
- Project management

En constante évolution, notre groupe recherche de nouveaux collaborateurs pour développer son savoir-faire.

Si l'un de ces secteurs correspond à vos critères de compétences, n'hésitez pas à nous adresser une candidature spontanée à cette adresse mail – jobs@lsc-group.lu – ou par courrier à l'adresse ci-dessous.

Nous garantissons un emploi stable et intéressant dans un cadre dynamique!

www.lsc-group.lu | www.simon-christiansen.lu | www.luxplan.lu | www.geoconseils.lu | www.zilmpla.lu | www.bsc.lu
Parc d'activités 85-87 | B.P. 108 | L-8303 Capellen/Luxembourg | Tél. : (+352) 26 390-1 | Fax: (+352) 30 56 09



Bernard-Massard



BERNARD ~ MASSARD

MAISON FONDÉE

1 9 2 1

LALUX Assurances



[R]assurer les étudiants

Aujourd'hui, faire ses études à l'étranger n'est plus vraiment un luxe réservé aux élites et familles plus aisées. Chaque année de plus en plus de jeunes étudiants luxembourgeois quittent leur foyer familial pour la première fois afin de relever le défi d'un changement d'environnement, d'école, d'entourage social, souvent de langue, parfois même de coutumes. L'expérience d'un séjour académique prolongé à l'étranger est généralement considérée comme atout majeur par la plupart des recruteurs et employeurs. Cependant, un séjour à l'étranger doit être planifié assez méticuleusement afin d'éviter les mauvaises surprises.

Au cours des premières semaines d'études, les missions sont nombreuses: trouver le bon logement, organiser une connexion Internet et éventuellement un abonnement pour le Smartphone, s'occuper des autres tâches administratives comme l'ouverture d'un compte bancaire ou la souscription d'un contrat d'assurance approprié.

Même si ceci est rarement une priorité pour les étudiants, le contrat de bail revendique souvent la souscription d'une couverture de «risques locatifs». Dans certains cas, les étudiants sont assurés par extension du contrat multirisque habitation de leurs parents, mais ceci n'est pas toujours le cas. Quoiqu'il en soit, les éventuelles limites des couvertures et différentes clauses de ces contrats méritent d'être vérifiées.

Ne pas se laisser surprendre par des imprévus

En général, l'étudiant n'est pas toujours conscient que les commodités du pays d'origine et du domicile parental ne s'appliquent pas si facilement au pays des études. Que faire en cas de maux dentaires soudains, de maladie ou blessure inopinée, comment régler des factures de consultation, de médicaments voire d'hospitalisation si les fragiles finances estudiantines viennent de connaître une nouvelle hémorragie? Une couverture d'assurance maladie complémentaire évite que ces



imprévus ruinent financièrement l'étudiant. Idem pour les dommages aux outils informatiques et de communication incontournable pour la plupart de des étudiants. Que faire si l'ordinateur portable, sur lequel l'étudiant est en train de rédiger son mémoire ou sa thèse rend l'âme suite à un renversement de café sur le clavier? Comment s'en sortir si le Smartphone est volé lors d'une sortie?

Une nouveauté exclusive sur le marché

LALUX propose une solution d'assurance tout-en-un spécialement conçue pour les étudiants (et ap-

prentis qui séjournent passagèrement à l'étranger) comprenant une garantie responsabilité civile, une garantie du logement étudiant et du mobilier contre les incendies, dégâts des eaux et bris de glaces, une couverture «IT, Mobile et Audio» qui assure le bris et le vol de son matériel informatique et audiovisuel dans le monde entier, 24h sur 24, ainsi qu'une garantie «Urgences médicales» proposant le remboursement des frais médicaux, hospitaliers ou dentaires à l'étranger et le rapatriement en cas de maladie ou de décès de l'assuré ou de ses parents. Optionnellement, ce contrat peut proposer également le remboursement des frais de scolarité et d'apprentissage en cas d'arrêt des études pour cause de maladie, accident ou décès ainsi que celui des frais de retour en cas d'urgence.

Plus d'info et simulation tarifaire:



easyPROTECT - Discover

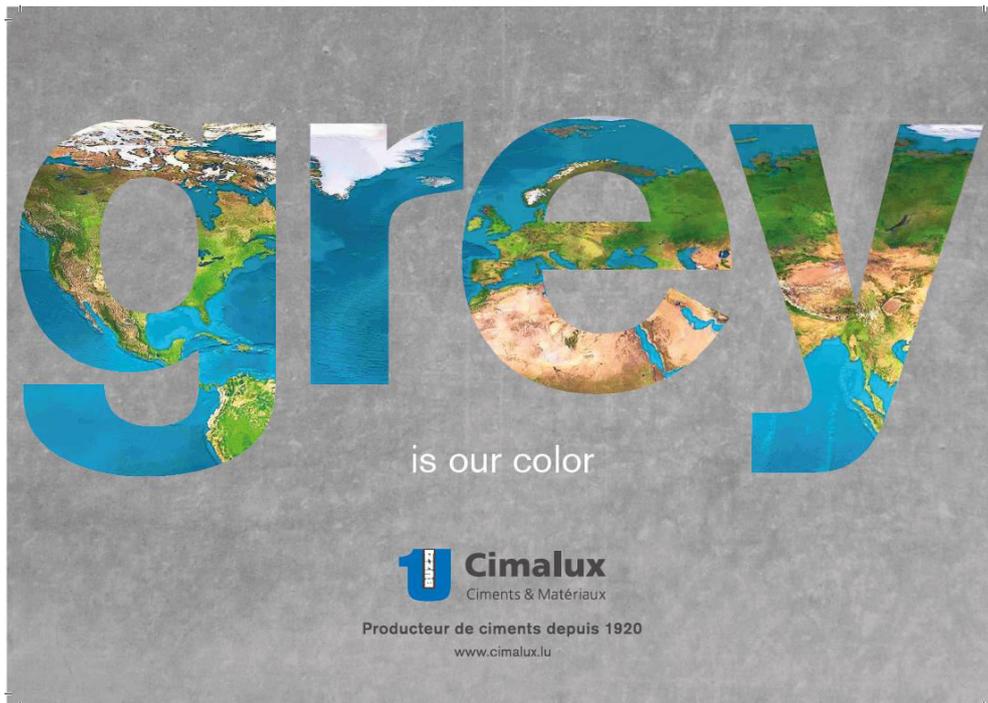


luck OFF. **lalux ON!**

easy peasy,
protect your life during studies.

www.easyDiscover.lu

Cimalux



Chambre de Commerce Luxembourg



DU HUES ENG FRO ZUM STUDIUM ODER DER UNI



MIR SINN D'ACEL, DE STUDENTEVERTRIEDER ZU LËTZEBUERG!

Mir si fir dech do:
virun, während an no dengem Studium.

Mam **GUIDE DU FUTUR ÉTUDIANT & DIPLÔMÉ** hues du all d'Infoen fir de Start an den Ofschloss vun dengem Studium. Beim **STUDENT FIR 1 DAG** weise mir dir deng zukünfteg Uni.



Mir verrieden deng Rechter an Interessen, wéi zum Beispill bei der **STUDENTEBOURSE** oder dem **GRATIS ÉFFENTLECHEN TRANSPORT**.

Mir organiséieren **DE STUDENTEBAL**, gréissten Open-Air Bal fir Studenten, ewéi och den **TOURNOI DE NOËL**. Allebéid bréngen déi iwwer 40 Cercle an hier Memberen zesummen.



acel.lu



contact@acel.lu



acel.lu/fb



Studéieren zu Bréissel 2019 - 2020
Cercle des Etudiants Luxembourgeois à Bruxelles – CELB
www.celb.lu